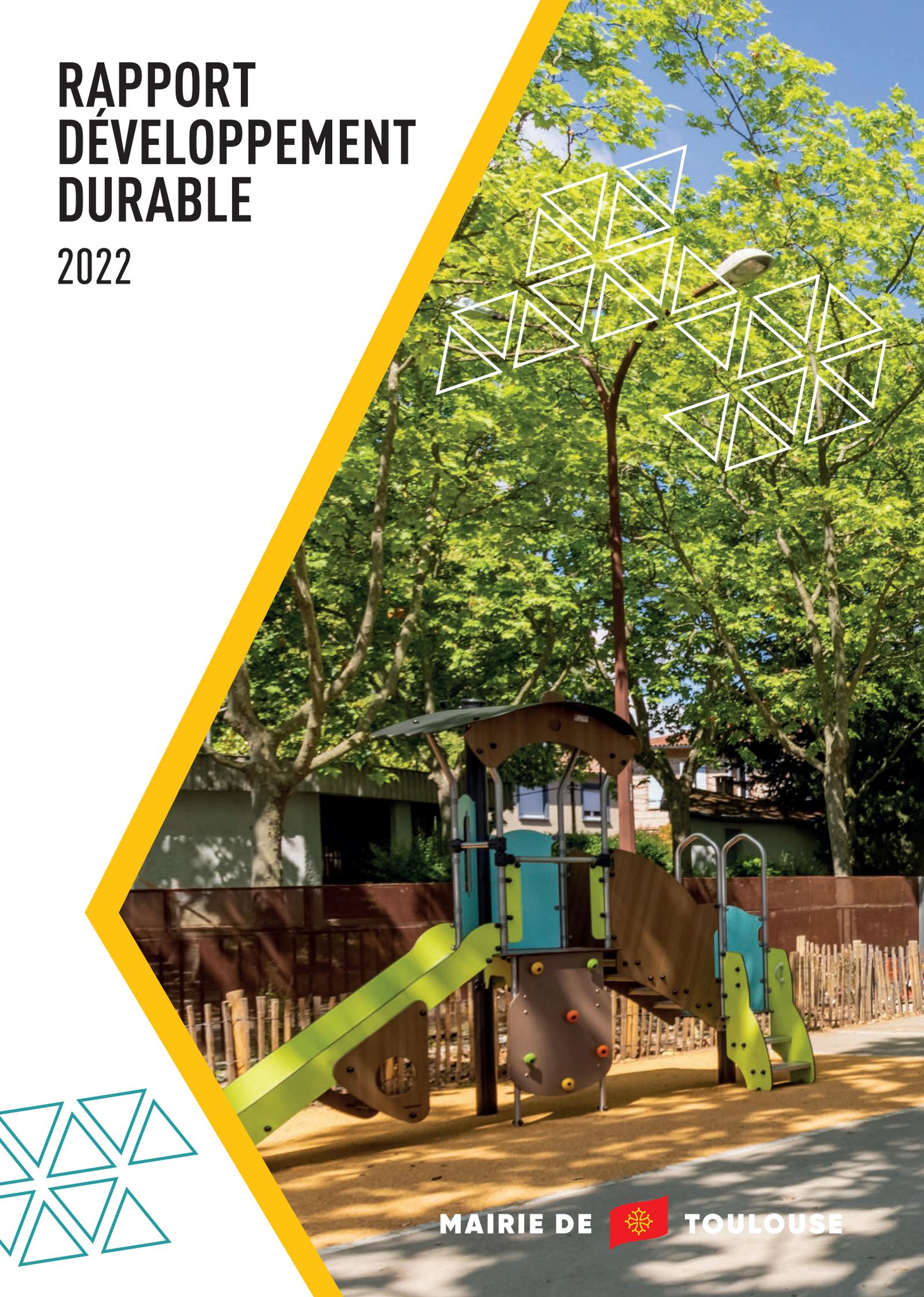


# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022



MAIRIE DE



TOULOUSE





# Édito



À Toulouse, c'est collectivement que nous luttons contre le réchauffement climatique !

En impliquant les Toulousains dans la démarche « Mes idées pour mon quartier », nous avons obtenu une participation record et récolté 1 600 idées portant majoritairement sur l'écologie dans les quartiers.

Ces projets, associés au Plan arbres, qui a donné lieu à 15 552 plantations et à la transformation de l'île du Ramier sur laquelle une prairie d'1,2 ha a vu le jour, contribuent au rafraîchissement de Toulouse et à rendre plus supportables les phénomènes de fortes chaleurs que nous connaissons depuis plusieurs années.

## **Jean-Luc MOUDENC**

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole



# Chiffres clés

## Le territoire de Toulouse



**493 465**  
habitants (en 2019)  
RP INSEE



**4<sup>e</sup>**  
ville de France



**11 830 ha**  
de superficie



**989,6 ha**  
d'espaces verts



Un fleuve : la Garonne  
**16,3 km**  
de traversée toulousaine



**323 873**  
emplois (en 2018)  
RP INSEE



**261 272**  
résidences principales  
(en 2018) RP INSEE



**3<sup>e</sup>**  
université de France (hors région parisienne) avec  
**140 227**  
inscrits dans l'Académie de Toulouse en 2019

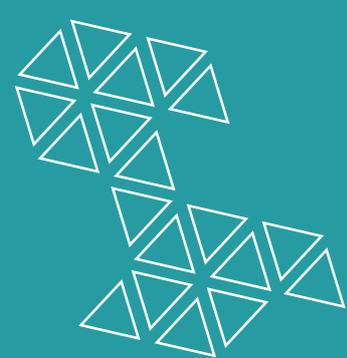




# Sommaire

<b>LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	4
<b>LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	5
<b>LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE</b> .....	6
<b>1. RELEVER LE DEFI ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE</b>	<b>8</b>
Climat.....	10
Vers une ville sobre et « bas carbone » .....	10
Accélération de la production d'énergie renouvelable .....	15
Des mobilités douces et actives encouragées.....	18
Des transports en commun démultipliés et innovants .....	21
Une montée en charge rapide de l'électromobilité .....	24
<b>2. UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS</b>	<b>26</b>
Qualité de l'air : protéger la santé de chaque habitant.....	28
La nature dans chaque quartier, des espaces verts de proximité pour chacun .....	31
Aménager la ville de demain, autour des grandes trames vertes .....	35
Une gestion des eaux au service du bien commun.....	39
<b>3. DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LA CITOYENNETÉ</b>	<b>42</b>
Politique de la ville et citoyens-acteurs transforment les quartiers.....	44
Favoriser les changements de comportement au service de l'écologie .....	46
Toulouse, une ville toujours plus inclusive .....	49
<b>4. INNOVER POUR LA CROISSANCE VERTE, FAVORISER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLES</b>	<b>52</b>
Favoriser le « bien manger », de qualité et responsable .....	54
Cultiver en proximité, avec le domaine agricole de Candie.....	55
Toulouse « Métropole de l'économie circulaire » .....	56
Soutenir l'innovation pour des pratiques responsables .....	57
<b>5. RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITÉ</b>	<b>58</b>
Des achats responsables et un financement durable .....	59
La rationalisation des biens de consommation s'accroît.....	60
Dématérialisation et numérique responsables .....	62
De nouveaux modes d'organisation du travail.....	63
<b>6. INTÉGRER LES MÉTHODES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CONDUITE DES ACTIONS</b>	<b>64</b>
Des commissions de quartier, pour faciliter la concertation .....	65
BAFAPATABOR renforce la visibilité des actions solidaires .....	65
Évaluation des politiques publiques .....	65
Démocratie participative : JEPARTICIPE.METROPOLE.TOULOUSE.FR.....	66





# LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce rapport est produit chaque année, en application de la loi N°210-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'Engagement national pour l'environnement, et présenté en conseil municipal afin d'orienter le vote du budget.

Ce rapport présente les actions menées sur le territoire et en interne par la Mairie Toulouse qui répondent aux cinq finalités du développement durable :

- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires,
- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- Préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels et ressources,
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les actions présentées dans ce rapport doivent aussi incorporer les méthodes de développement durable :

- Évaluation et amélioration continue,
- Transversalité du pilotage des actions,
- Participation des acteurs locaux et des habitants.

Le présent rapport rend compte de la politique de la collectivité en matière de développement durable. Bien que non exhaustif, ce rapport annuel permet de mettre en lumière les actions engagées par la Mairie Toulouse entre juin 2021 et juin 2022 en matière de transition énergétique et écologique.



# Les Objectifs de développement durable (ODD)



Depuis septembre 2015, les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les 193 états membres des Nations unies. Ils sont, à présent, le cadre international de référence en matière de développement durable pour les acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés.

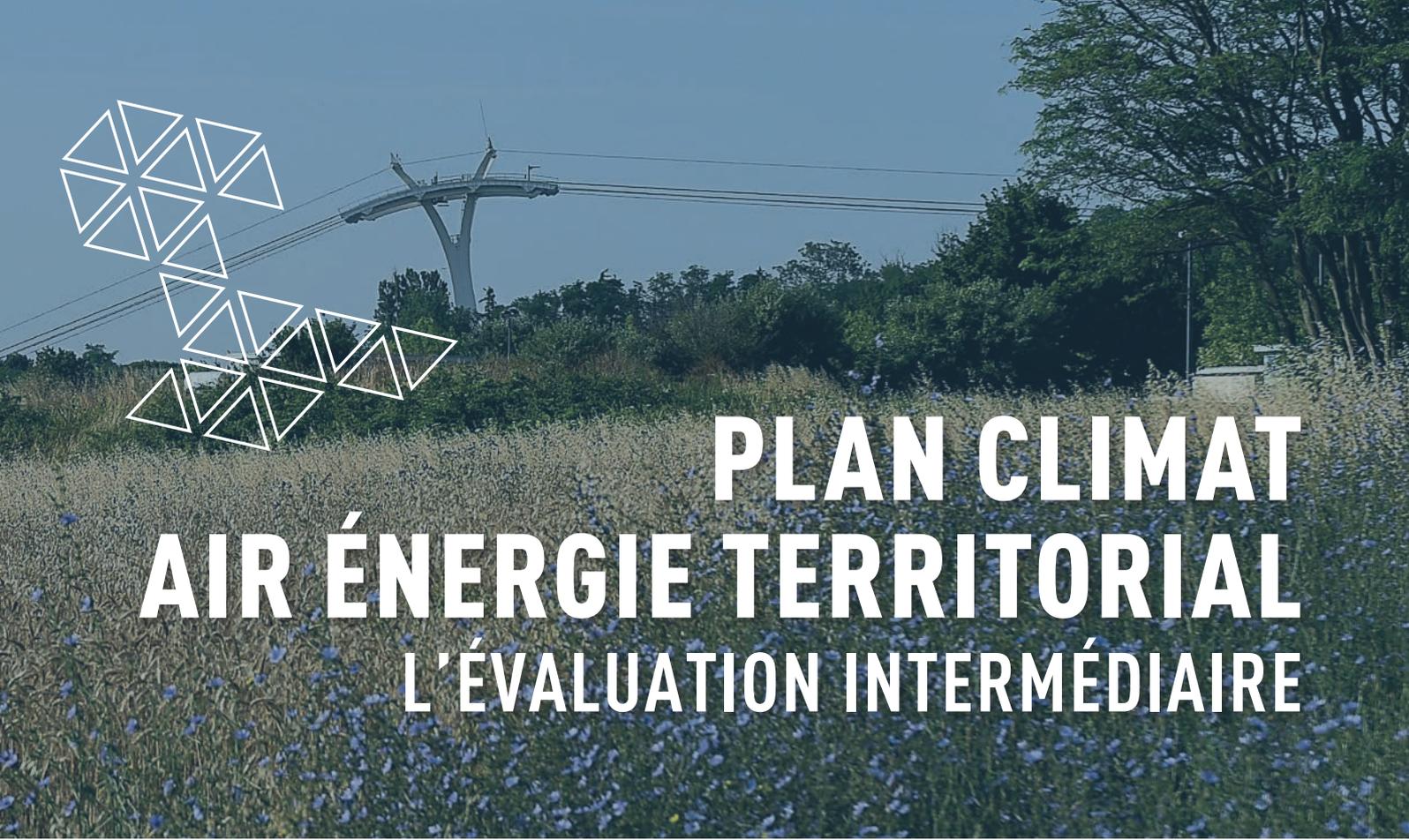
Les ODD sont au nombre de 17, articulés en 169 cibles et regroupés dans un programme universel pour le développement durable : l'Agenda 2030.

Depuis fin septembre 2019, la France s'est engagée au travers d'une feuille de route valant stratégie nationale de développement durable. Elle est structurée autour de **six enjeux prioritaires** :

- 1) **Agir pour une société juste** en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous,
- 2) **Transformer les modèles de sociétés** par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité,
- 3) **S'appuyer sur l'éducation et la formation** tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable,
- 4) **Agir pour la santé et le bien-être** de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable,
- 5) **Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD**, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale,
- 6) **Œuvrer au plan européen et international** en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

La Mairie de Toulouse participe à la réalisation des ODD en déclinant sur son territoire ses programmes d'action en matière de développement durable en cohérence avec ses compétences.

**17 objectifs articulés  
en 169 cibles et  
regroupés dans un  
programme universel  
pour le développement  
durable :  
l'Agenda 2030.**



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

Le dispositif de suivi et d'évaluation des Plans climat air énergie est défini par l'article 1-IV du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif aux PCAET. Il prévoit une évaluation intermédiaire à 3 ans et une évaluation finale à 6 ans. Ces évaluations permettent d'établir un bilan **global de la mise en œuvre du Plan climat et d'identifier les axes d'amélioration à développer**.

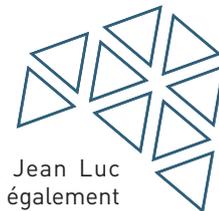
Conformément à la réglementation, Toulouse Métropole a réalisé, en 2021, l'évaluation intermédiaire de son PCAET. Celle-ci porte sur les actions du programme 2018-2023 qui sont en cours de mise en œuvre.

## UNE CONFÉRENCE CLIMAT COMME POINT DE DÉPART D'UN ACTE II DU PLAN CLIMAT

Le 20 janvier 2022, sous l'égide du Maire Président, Jean-Luc Moudenc, une conférence climat a été organisée par la Métropole, réunissant les élus métropolitain, les directeurs et directrices de Toulouse Métropole, les institutions (ADEME, Agence de l'eau, DREAL) ainsi que les membres des ateliers des idées du Plan climat de la Métropole (entreprises, associations, étudiants et communes métropolitaines). Cette conférence a permis de présenter le bilan à mi-parcours. Ce dernier montre que :

- La tendance de la production des énergies renouvelables et de récupération apparaît favorable pour atteindre l'objectif de doublement en 2030 ;
- Les trajectoires des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire sont globalement conformes aux objectifs de réduction des volumes fixés dans le Plan climat. Cependant, les dépassements récurrents des seuils réglementaires pour la protection de la santé sur le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et des objectifs de qualité de l'air sur les particules fines induisent la nécessité d'une action renforcée de la part de la Métropole en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air et de la réduction des émissions, essentiellement celles issues du transport routier ;
- Plus de 95% des actions prévues dans le plan d'action du Plan climat sont engagées.
- Les émissions de gaz à effet de serre par habitant ont baissé de 14 % entre 2008 et 2018 et devraient baisser de 28 % d'ici 2030. L'effort engagé est important mais il doit être maintenu et amplifié pour atteindre -40 % de GES à l'horizon 2030 sur le territoire ;
- La consommation d'énergie du territoire devrait baisser globalement de 4 % en 2030 avec le plan d'action du Plan climat. Là aussi, les efforts de réduction de la consommation d'énergie doivent être amplifiés pour atteindre la cible des -20 % en 2030 ;
- Des actions complémentaires sont à engager sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique. Un Programme d'actions complété et amplifié sera présenté en octobre 2022 pour répondre à ces enjeux; il constituera l'acte II du PCAET.

L'ensemble des résultats de l'évaluation et des recommandations sont consultables en ligne : [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)



En présence du Maire Président, Jean Luc Moudenc, cette conférence a permis également de réunir des experts nationaux, des élus métropolitains et des acteurs locaux autour des enjeux de la transition énergétique et écologique du territoire au travers de 3 tables rondes traitant des thématiques suivantes :

#### **Emissions de gaz à effet de serre**

Cette table ronde a réuni Stephan Ambec, directeur de recherche à l'INRAE et professeur à Toulouse School of Economics, spécialiste de l'économie du climat ; Jean-Michel Soubeyrou, directeur adjoint scientifique à Météo France et François Chollet, vice-président de Toulouse Métropole chargé de l'écologie, du développement durable et de la transition énergétique.

#### **Mix énergétique et énergies renouvelables**

Cette table ronde a réuni Brice Lalonde, président de l'association Équilibre des énergies, ancien ministre de l'écologie et secrétaire d'État ; Benjamin Toullec, président de la SCIC CitoyenR et Jean-Pierre Gasc, maire de Quint-Fonsegrives et président de la commission Écologie développement durable et transition énergétique de Toulouse Métropole.

#### **Modèle urbain et consommation foncière**

Cette table ronde a réuni Sylvain Grisot, urbaniste auteur du « Manifeste pour un urbanisme circulaire » pour lutter contre l'étalement urbain, Marie-Christine Jaillot, présidente du CODEV (Conseil de développement) de Toulouse Métropole et Annette Laigneau, vice-présidente de Toulouse Métropole, chargée de l'urbanisme et des projets urbains.

### **EN CONCLUSION DE CETTE CONFÉRENCE, LE MAIRE PRÉSIDENT JEAN-LUC MOUDENC A ANNONCÉ DE NOUVELLES MESURES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE PRAGMATIQUE :**

#### **Pour des déplacements moins polluants**

- Doublement du budget alloué à la prime vélo,
- Mise en place d'un plan d'action en faveur de la logistique urbaine, pour accompagner les entreprises en matière de déplacements, livraisons...

#### **Pour une meilleure gestion de la consommation d'énergie**

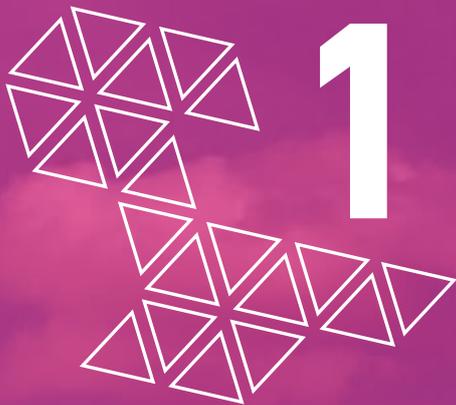
- Doublement du nombre de conseillers en rénovation énergétique, pour inciter à la rénovation des logements, quartier par quartier, commune par commune,
- Accompagnement technique pour la rénovation des bâtiments d'entreprises,
- Installation systématique de panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments de la collectivité et poursuite de l'équipement en photovoltaïque des bâtiments existants.
- Renforcement du plan de rénovation énergétique du patrimoine des deux collectivités et généralisation de la démarche de commande publique plus éco-responsable, pour limiter l'impact écologique.

#### **Prolonger la mobilisation autour de l'environnement**

- La conférence sur le climat réunira désormais une fois par an des experts locaux et nationaux afin de suivre l'avancée du Plan pour le climat,
- Un dispositif de formation sur l'environnement sera mis en place au sein de la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, pour impliquer agents et élus.

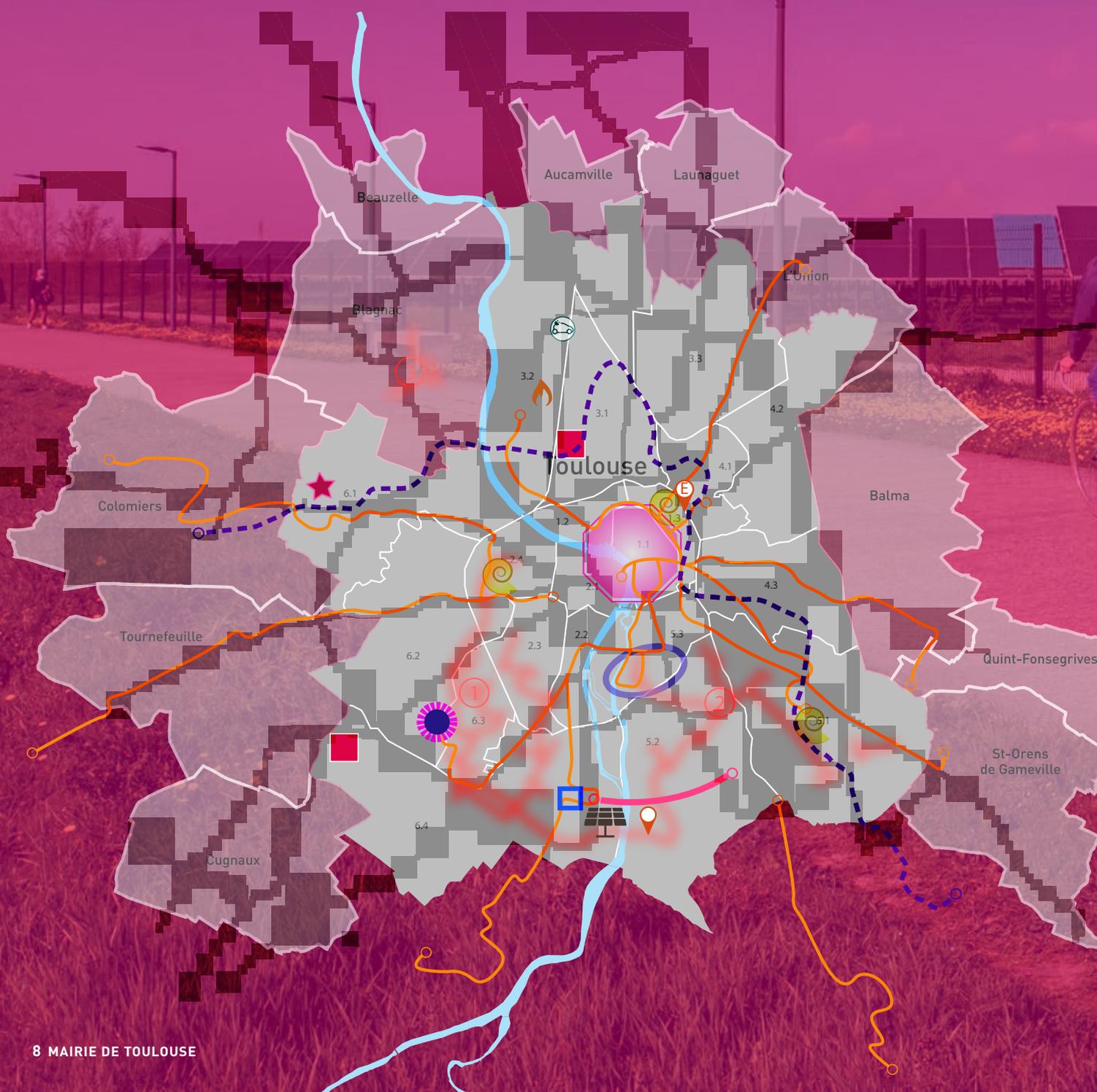
Afin de partager ces résultats et d'entamer une réflexion collective sur les évolutions et améliorations à apporter au PCAET, près de quinze réunions ont été organisées entre octobre 2021 et juin 2022. Elles ont rassemblé les services et les élus de la Métropole mais également les acteurs du territoire : associations, entreprises, étudiants, communes.

Ces ateliers ont permis d'engager un travail d'actualisation et de renforcement du programme d'action du Plan climat dans la perspective de proposer, à l'automne 2022, un acte II du PCAET métropolitain, annoncé par le Président de la Métropole lors de la conférence sur le Climat.



1

# ÉNERGÉTIQUE

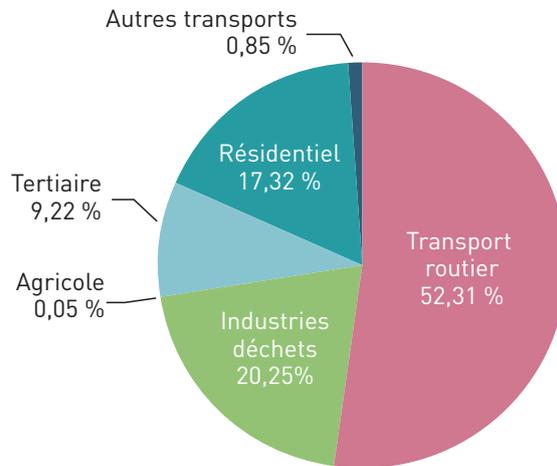


# RELEVER LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique constituent deux enjeux majeurs pour le territoire. Afin de réduire son empreinte carbone, la collectivité s'engage dans différentes politiques publiques structurantes : l'éco-rénovation des logements, les mobilités douces et alternatives à la voiture et le développement des énergies renouvelables.

	Quartiers Energie carbone
	Maison de l'Energie
	Rénovation exemplaire d'école
	Réseaux de chaleur Urbain (RCU)
	RCU du Mirail
	RCU Toulouse Energie Durable
	Borne de recharge ultra rapide pour véhicules électriques
	Energibio Ginestous Garonne
	Centrale photovoltaïque de l'Oncopole
	Groupe scolaire Barigoude labelisé BDO-Or
	Pôle multimodal de Basso Combo
	Nouveaux quartiers en stationnement résident
	3 <sup>e</sup> ligne de métro
	Linéo
	Téléo
	Réseau Express Vélo (REV)
	Navette autonome Oncopole
	Octogone Toulousain : zone de rencontre

## ► CLIMAT



Répartition par secteur des émissions de GES de la ville de Toulouse en 2019  
(Source : Dernières données ATMO Occitanie disponibles au 1<sup>er</sup> septembre 2022)

## ► VERS UNE VILLE SOBRE ET « BAS CARBONE »

### LA MAISON DE L'ÉNERGIE OUVERTE, POUR DYNAMISER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Sur le territoire de Toulouse Métropole, les deux principaux secteurs les plus consommateurs d'énergie et sources de gaz à effet de serre sont le transport et le résidentiel. Sur le résidentiel, l'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments est central : l'objectif est de passer à 7500 rénovations par an, contre 3000 actuellement.

Afin de porter cette ambition de Toulouse Métropole et guider au mieux les ménages, la Maison de l'énergie est ouverte depuis le 6 avril 2022. Dans ce nouveau lieu dédié, situé Arche Marengo, le parcours de rénovation des ménages peut être accompagné, grâce aux conseillers présents, mais aussi grâce à l'appui des partenaires (ADIL31, CAPEB31, FBTP31\*, etc.).

Les habitants peuvent aussi se rendre dans l'un des 23 accueils de proximité, répartis sur 17 communes de la Métropole (Balma, Beauzelle, Blagnac, Brax, Bruguières, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, L'Union, Launaguet, Fonbeauzard, Gratentour, Pibrac, Saint-Orens de Gameville, Tournefeuille, Toulouse, Villeneuve-Tolosane) pour s'informer.

Concrètement, le guichet Toulouse Métropole Rénov' propose quatre types de conseil :

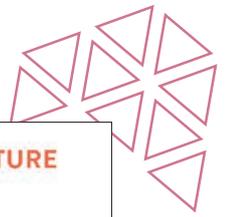
- Un conseil de 1<sup>er</sup> niveau porté par Toulouse Métropole en partenariat avec l'ADIL31 ;



\*Capeb : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement

FBTP : Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics



- Un accompagnement des ménages modestes et très modestes via le programme « Logements performants » de Toulouse Métropole (financement ANAH);
- Un accompagnement des particuliers pour les projets de rénovation énergétique ambitieux (gain énergétique de 40 % ou atteinte d'un niveau BBC Rénovation) via le dispositif Renov'Occitanie (co-financement Région et Toulouse Métropole);
- Un accompagnement des particuliers pour les projets de rénovation globale (permettant d'intégrer de multiples aspects : confort, acoustique, qualité de vie, esthétique, extensions...) via le projet européen I-HEROS en partenariat avec les AROc (Architectes de la rénovation en Occitanie) et la CAPEB31.

Du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022, 4 000 conseils de premier niveau et 2 000 conseils de deuxième niveau ont été apportés aux particuliers. Concernant les audits et sur la même période, 640 ont été restitués.

Des actions spécifiques à destination des copropriétés sont également réalisées. Elles seront renforcées à travers le programme CEE (Certificats d'économies d'énergie) « Rénovons collectif », dont Toulouse Métropole a été lauréate début 2022.

Afin de définir les contours de la coopération entre Toulouse Métropole Renov' et les entreprises locales, Toulouse Métropole a élaboré une charte d'engagement des professionnels, en partenariat avec la CMA31, la FBTP31, la CAPEB31, Envirobat Occitanie, les AROc et la Région Occitanie. L'objectif est d'instaurer une relation de confiance entre tous les acteurs impliqués. Cette charte limite notamment le recours aux intermédiaires et permet de valoriser les entreprises locales, via un annuaire de référencement accessible. L'outil sera diffusé aux particuliers fin 2022.

Véritable outil du guichet, le serveur vocal interactif de Toulouse Métropole Renov' a reçu 3 861 appels depuis son lancement, entre février et juin 2022.



Guichet de la Rénovation énergétique de Toulouse Métropole	2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
Nombre de personnes de la ville de Toulouse conseillées par l'Espace Info Énergie (conseil individuel)	1 692	+71 %	+273 %

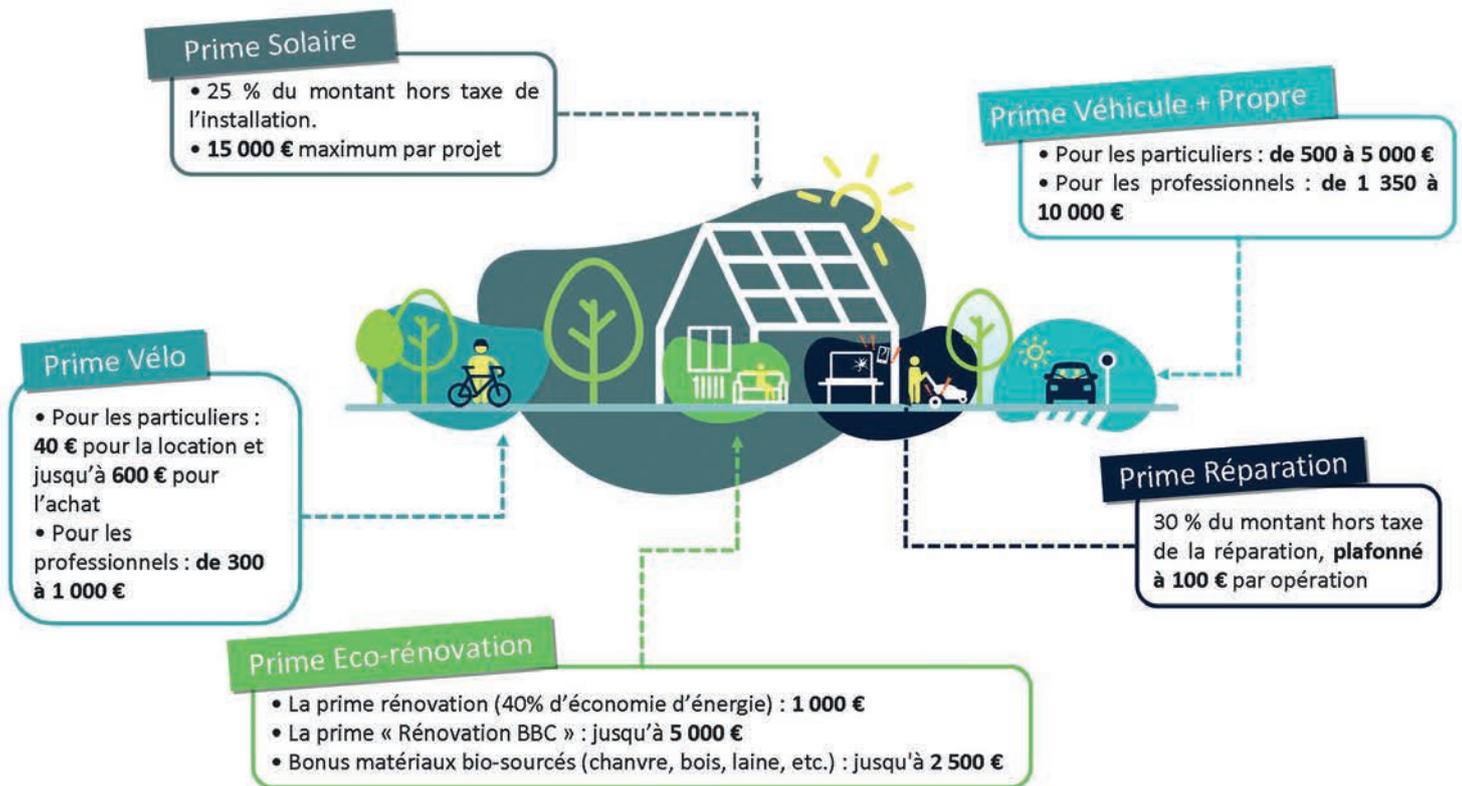
Il permet aux particuliers de dialoguer avec un serveur informatique à l'aide d'un téléphone et gère la prise en charge des appels entrants et les bascule vers le bon interlocuteur. Il permet également de fournir un premier niveau d'information.

## LES 5 PRIMES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du Plan de relance pour l'emploi adopté fin 2020 par Toulouse Métropole, un dispositif de primes a été mis en place pour accélérer la transition énergétique. Ces primes ont vocation à créer des emplois non délocalisables et dynamiser l'économie locale, réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre, contribuer à une transition énergétique et solidaire du territoire.

Entre juin 2021 et juin 2022, ces cinq primes ont bénéficié à 3 328 habitants, entreprises et associations. La Métropole a attribué 2,1 millions d'euros de primes, générant plus de 11,3 millions d'euros investis en retour dans plus de 800 entreprises du territoire.

La prime solaire a permis de soutenir 382 installations sur un an. 2 450 vélos ont été achetés grâce à la prime vélo.



Primes pour la transition écologique : [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

### Bilan des primes d'aides à la transition entre juin 2021 et juin 2022



La prime véhicule plus propre a soutenu l'achat de la part de 244 habitants et entreprises.

La prime éco-rénovation est venue soutenir 49 chantiers et 169 habitants ont obtenu la prime réparation.

En février 2022, les enseignements issus de la première année de mise en œuvre et des différentes concertations menées avec les mondes professionnels, associatifs et les citoyens, ont permis à la Métropole d'adapter et d'étendre le champ d'application de ces primes. Pour accompagner les professionnels dans le cadre de la mise en place de la Zone à faible émission (ZFE), Toulouse Métropole a choisi d'expérimenter, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, une nouvelle condition d'attribution de la prime. Dorénavant, et pour l'année 2022 seulement, les professionnels pourront solliciter la prime pour l'achat d'un véhicule peu émissif (électrique, hybride, hydrogène, GPL ou GNV, Crit'Air 0 ou 1, neuf ou d'occasion), sans mise en rebut d'un véhicule polluant. La prime vélo a été ouverte pour l'achat de vélos à assistance électrique classiques. Pour ces deux primes, le plafond d'éligibilité fixé à 50 salariés a été relevé à 250 salariés.

Les instruments de musique ont rejoint les objets éligibles à la prime Réparation, les chauffe-eau solaires les installations éligibles à la prime Solaire, plusieurs types d'audits sont maintenant acceptés pour obtenir la prime Rénovation.



## L'AMÉNAGEMENT URBAIN À L'HEURE DU BAS CARBONE



Oppidea et Europolia constituent un pôle de compétences en aménagement pour les collectivités. Toulouse Métropole, actionnaire majoritaire, impulse la stratégie opérationnelle basée sur le développement durable, avec l'objectif de diminuer l'empreinte carbone des opérations d'aménagement.

La stratégie bas-carbone d'Oppidea et d'Europolia s'illustre notamment dans le label écoquartier, dans la qualification de la production

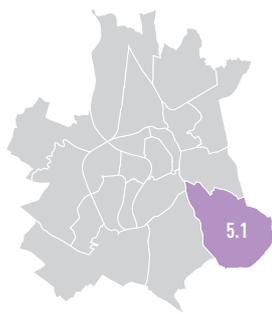
immobilière NF Habitat HQE ou NF Construction tertiaire, ainsi que dans le label E+C- mis en œuvre sur toutes les constructions. Depuis 2021, les ambitions des écoquartiers sont déclinées sur l'ensemble des opérations, notamment en matière de durabilité du bâti. Une attention particulière est portée à la conduite responsable des chantiers et au recours à des matériaux biosourcés ou aux énergies décarbonées.

### ZOOM

#### TROIS « QUARTIERS ENERGIE CARBONE » À L'ÉCHELLE DE TOULOUSE

Fait-marquant : En novembre 2021, Oppidea et Europolia ont candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Quartier Energie Carbone ». Trois de leurs projets ont été retenus : La Cartoucherie (Toulouse), Toulouse Aerospace (Toulouse) et Grand Matabiau quais d'Oc (Toulouse). Cette démarche permettra d'engager le bilan carbone de ces projets et d'identifier les leviers d'actions susceptibles d'être mis en œuvre pour améliorer leur trajectoire carbone.

Dans le futur quartier Grand Matabiau quais d'Oc, à Toulouse, le volet urbain du projet développe une stratégie bas carbone pour les constructions : la première opération réalisée sur l'avenue de Lyon (23 500 m<sup>2</sup> de logements et bureaux) se veut très ambitieuse en la matière. Globalement, le quartier vise le label écoquartier (voté en conseil métropolitain le 24 mars 2022) et les constructions respectent la norme E2/C2 et le palier 2025 de la réglementation RE 2020, qui accorde notamment une importance à la qualité de réalisation et d'usages.



### ZOOM

#### LES HALLES DE LA CARTOUCHERIE LABELLISÉES « NOWATT »

Au cœur de l'écoquartier toulousain, les anciennes Halles de la Cartoucherie sont le marqueur identitaire fort du quartier. En 2021, leur réhabilitation a commencé pour les transformer en un tiers-lieu innovant de 13 500 m<sup>2</sup>, avec la création d'une halle gourmande, d'un espace de coworking, d'un pôle sportif, d'un pôle culturel et d'une salle de spectacle.

Conçu par les cabinets Chloé Bodart – Construire et l'agence toulousaine OECO et mis en œuvre

par le groupe REDMAN, le projet est labellisé « Bâtiment NoWatt » par la région Occitanie et il intègre une importante démarche de performance énergétique et bas carbone. Dans les choix des matériaux, les logiques de construction ou la sélection des prestataires, la démarche globale de réhabilitation du site a intégré plusieurs critères afin d'en faire un exemple en termes de bâtiment économe et à faible empreinte énergétique.

## DES BÂTIMENTS PUBLICS MIEUX CONÇUS, AÉRÉS, ÉCONOMES

Dans la construction des bâtiments publics, en particulier des écoles et crèches, la performance environnementale prime. Sur le sujet, la Mairie de Toulouse s'est engagée dans une démarche d'efficacité énergétique et de limitation de l'impact carbone, dès la conception des nouveaux projets. La collectivité s'inscrit dans les directives de la nouvelle norme thermique « RE 2020 » (Réglementation environnementale 2020).

Sa politique volontariste doit permettre de réduire les consommations énergétiques du patrimoine et baisser l'impact carbone des nouveaux bâtiments. Depuis 2020, cet effort a été accentué en optant pour des constructions « bas carbone » et des bâtiments à énergie positive. Le label E+C-, préfigurateur de la future norme RE2020, permet de viser des objectifs d'efficacité énergétique élevés. La collectivité va disposer de bâtiments performants, qui compensent intégralement les consommations énergétiques par de la production d'énergie renouvelable locale.

Le confort d'été des bâtiments est également visé, grâce à des protections solaires, l'amélioration de l'isolation de l'enveloppe du bâti, le

recours massif à l'isolation extérieure, le recours à la végétalisation et la mutation des espaces extérieurs.

La qualité de l'air intérieur constitue également une préoccupation majeure. C'est notamment le cas dans les bâtiments accueillant une forte densité d'occupation, comme les groupes scolaires, les crèches ou les salles polyvalentes. Des sondes permettent de mesurer en temps réel les niveaux de CO<sub>2</sub> intérieurs contenus dans les pièces et permettent d'actionner des installations de renouvellement d'air. La Mairie de Toulouse met à disposition des écoles 200 capteurs de CO<sub>2</sub> mobiles, à compter du printemps 2022.

Enfin, les procédés de construction privilégient la sobriété, avec des choix réfléchis sur la nature des matériaux mis en œuvre. Le recours aux isolants biosourcés (bois structure, laine de bois, paille, bétons de chanvre...) ont permis de diminuer les impacts. La démarche participe aussi activement à la préservation de la qualité de vie des occupants, grâce à la diminution d'émission de composés organiques volatiles à l'intérieur des bâtiments.

### ET AUSSI

En 2021, un budget important a été mobilisé pour des travaux d'économie d'énergie dans les écoles (chaudières, menuiseries...) avec 1,7 million d'€ investi, en 2021. En parallèle, la Mairie de Toulouse a initié un vaste plan de remplacement des systèmes d'éclairage vétustes par des éclairages LED : l'investissement est de 8 millions d'€ sur 4 ans. En 2021, 30 écoles ont été équipées, pour 1,6 million d'€.

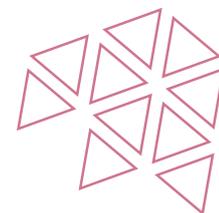
### OPÉRATION EXEMPLAIRE SUR LE GROUPE SCOLAIRE BARIGOUDE

Le bilan carbone des opérations vise le niveau de performance intermédiaire (C1) pour la majorité des opérations. Parmi les opérations en cours d'exécution, une expérimentation du niveau

de consommation le plus abouti (C2) porte sur l'opération du groupe scolaire Barigoude (quartier Saint-Martin du Touch). Labellisé BDO - Or (Bâtiments durables Occitanie) pour sa conception, le bâtiment en bois est isolé avec de la paille. Sa conception compacte et lumineuse limite le besoin de chauffage et d'éclairage, avec une végétalisation maximale et une biodiversité préservée. La géothermie a été choisie pour le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment et des panneaux solaires alimentent l'ensemble du bâti, pour une puissance de 128 kWc.

Sur le plan environnemental, les nouveaux bâtiments réalisés par la mairie permettent de générer une réduction de 35% en moyenne de la part carbone liée à la mise en œuvre de la construction, pouvant même atteindre 50% pour l'opération exemplaire du groupe scolaire Barigoude.





## ▶ ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

### MISE EN SERVICE DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION PRODUISANT DU « GAZ VERT » À GINESTOUS



© N. Gramena



L'unité de méthanisation des boues et de valorisation énergétique du biogaz, baptisée Energibio Ginestous Garonne, a été inaugurée le 15 novembre 2021. Sur l'année, 39,2 GWh ont été injectés dans le réseau de gaz (GrDF), l'équivalent de la consommation d'une ville de 9 500 habitants. Il s'agit de la plus grande installation de production de biométhane à partir de boues de station d'épuration de France.

À travers ce projet, initié en 2015 et d'un montant global de 28 millions d'euros, aidé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Agence de l'eau, l'ADEME et la Région, la Métropole poursuit son ambition de transformer la station d'épuration de Ginestous-Garonne en une station vertueuse et économe, produisant une énergie verte directement utilisable par les habitants de la Métropole.

Le second objectif de cette installation est de réduire de moitié la quantité de boues à traiter et à éliminer. Ainsi, en 2021, la méthanisation des boues produites sur la station d'épuration a permis de diviser par deux le tonnage de boues à éliminer. Cette diminution importante du volume de boues à traiter a permis l'arrêt définitif de la plateforme de compostage des boues de Candélie en mai 2021, mettant ainsi fin aux nuisances olfactives résiduelles générées par cet équipement.



© B. Alach

## LA PLUS GRANDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE FRANÇAISE EN MILIEU URBAIN



La centrale photovoltaïque implantée sur le site de l'Oncopole compte 35 000 panneaux solaires installés sur des terrains de l'ancienne usine AZF. Cette opération participe à la reconversion d'une partie du site ainsi qu'à la démarche métropolitaine en matière de transition énergétique. Cette centrale au sol peut assurer la fourniture d'une consommation électrique de 4 100 foyers.

En 2021, elle a produit 19 GWh. Ce projet a été porté par une société de projet composée de la RMET (Régie municipale d'électricité de Toulouse), Toulouse Métropole, l'AREC (Agence régionale de l'énergie et du climat de la région Occitanie), le développeur privé Urbasolar et Citoy'enR. La participation de Citoy'enR à ce projet permet de mobiliser les citoyens en les associant concrètement dans la transition énergétique en local.

### ZOOM

#### DES PANNEAUX SOLAIRES ACCOMPAGNENT CHAQUE RÉNOVATION OU CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de l'effort engagé sur l'efficacité énergétique du bâti et la production d'énergie renouvelable associée, la collectivité a fait le choix de mettre en place, pour la majorité des rénovations lourdes de bâtiment public, comme pour toute construction neuve, une installation photovoltaïque.

Ces panneaux solaires représentent, sur la période considérée (juin 2021 à juin 2022), 120 kWc de puissance installés : ils assurent désormais une production électrique annuelle de 140 MWh.

Un plan de financement de 3,7 millions d'€ est engagé sur la période restante de la mandature pour les projets de constructions neuves, ce qui portera la puissance finale installée à 2,6 MWC sur l'ensemble des opérations. La production totale annuelle d'énergie sera de 3 120 MWh à terme.

Cette énergie permettra de compenser les consommations énergétiques propres aux projets, tout en effaçant une partie de la consommation des bâtiments existants aux alentours, grâce au dispositif d'autoconsommation collective mis en œuvre.



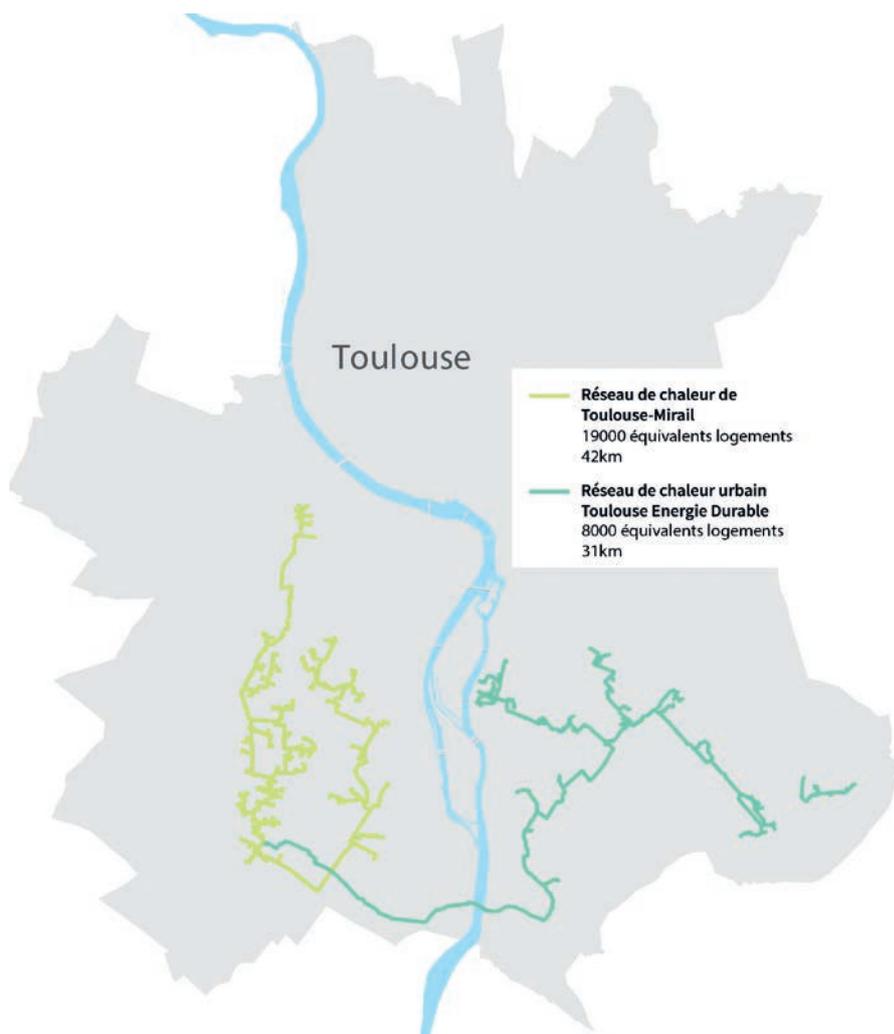
#### L'HYDROÉLECTRICITÉ

La Régie municipale d'électricité de la Mairie de Toulouse (RMET) assure la production annuelle de plus de 20 GWh grâce à l'hydroélectricité. Deux centrales hydro-électriques existent localement, sur l'île du Ramier (mise en service en 1922) et sur le secteur de l'Oncopole (usine de la Cavaletade, mise en service en 2014).

Centrale hydroélectrique de la RMET	2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
Électricité produite livrée au réseau (GWh)	20,5	-15%	-2%



## DES RÉSEAUX DE CHALEUR TOUJOURS EN EXTENSION



Plusieurs atouts sont à mettre à l'actif des réseaux de chaleur, y compris pour les quartiers neufs :

- La stabilité des prix de vente de la chaleur livrée (d'autant plus importante que la part des énergies renouvelables et de récupération sur le réseau est élevée). Cette stabilité a été particulièrement visible dans le contexte de hausse très forte des tarifs du gaz naturel due au contexte géopolitique européen.
- L'évolution vers un mode de chauffage vertueux (+ de 50% d'énergies renouvelables et de récupération EnRR). Il suffit d'une seule décision d'investissement pour faire passer plusieurs milliers de logements d'un mode de chauffage fossile aux énergies renouvelables ;
- La mobilisation de sources d'énergie locales, ce qui contribue à l'économie locale ;
- La qualité de l'air et la maîtrise des émissions polluantes sur les productions centralisées soumises à des quotas très stricts compte-tenu de leurs tailles significatives ;
- La chaleur directement utilisable par les usagers : centralisation de la maintenance ;
- L'approche technico-économique réalisée systématiquement en coût global par les porteurs de projets avant le lancement (investissement et exploitation).

Doubler la part des énergies renouvelables locales dans la consommation d'énergie est l'un des objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Toulouse Métropole. Afin d'y parvenir d'ici 2030, Toulouse Métropole va étendre et optimiser encore ses réseaux de chaleur et de froid de son territoire.

Ces réseaux sont principalement alimentés par des énergies renouvelables et de récupération, comme la chaleur issue de l'incinération des déchets, la géothermie ou la biomasse.

Réseaux de chaleur urbains de Toulouse Métropole (Le Mirail, Plaine Campus)	Évolution 2020/2021	Évolution 2017/2021
Puissance souscrite (MW)	+2 %	+33 %
Énergie livrée en sous-station (GWh)	+14 %	+55 %

## LE RÉSEAU DE TOULOUSE-MIRAIL : LA CHALEUR FATALE DE L'INCINÉRATION VALORISÉE

Il est le plus ancien réseau de la ville et alimente plusieurs dizaines de milliers de Toulousains du sud-ouest, grâce à la chaleur produite par l'usine d'incinération du Mirail. Avec un taux d'énergie renouvelable et de récupération de 99 %, ce réseau est particulièrement vertueux.

Après l'extension du réseau à la ZAC Cartoucherie et le raccordement de nouveaux bâtiments comme la salle de spectacle du Zénith en 2020, le réseau étend encore sa toile. Il achève ainsi son extension vers le CHU Purpan. L'hôpital utilisera la chaleur de l'incinérateur pour la production d'eau chaude sanitaire en été, évitant le recours à sa chaufferie biomasse pendant

cette période. Les travaux de raccordement devraient être achevés au cours de l'été 2022. D'autres raccordements se poursuivent, avec en particulier la branche Cartoucherie – Roquemaurel sur laquelle plusieurs résidences et équipements vont être connectés.

### Chiffres clés du réseau :

- Plus de 42 km de longueur
- 19 000 équivalents logements raccordés
- 179 GWh de chaleur livrés par le réseau chaque année en moyenne
- Permet d'éviter l'émission de 46 000 t de CO<sub>2</sub> par an par rapport à un chauffage au gaz

## LE RÉSEAU DE CHALEUR TOULOUSE ÉNERGIE DURABLE : CLÉMENT ADER RACCORDÉ

Mis en service fin 2019, le réseau de chaleur Toulouse énergie durable a été étendu sur la zone est de la Métropole. Celui-ci valorise la chaleur produite par l'usine d'incinération du Mirail, et dispose d'un appoint par une chaufferie au gaz située à Montaudran Aerospace. La chaleur issue du supercalculateur du centre de recherche Clément Ader va également être valorisée, grâce à une « boucle d'eau tempérée ». Dans ce cas, le principe est basé sur la récupération des calories produites pour le refroidissement du bâtiment qui abrite le supercalculateur. Le raccordement va être réalisé courant 2022. En 2022 également, le réseau de chaleur TED sera étendu jusqu'à la Zac Malepère (au sud-est de Toulouse), avec près de 6 km de réseau supplémentaires.

En avril 2021, Toulouse Métropole a approuvé le principe de l'extension de ce réseau vers l'île du Ramier à horizon 2024. Au terme de son développement, le réseau alimentera environ 15 000 équivalents logements, notamment dans les Zac d'Empalot, de Toulouse Aerospace et le CHU Rangueil.

### Chiffres clés du réseau :

- Plus de 31 km de longueur
- 8 000 équivalents logements raccordés
- 72 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne
- Permet d'éviter l'émission de 18 000 t de CO<sub>2</sub> par an par rapport à un chauffage au gaz

## LES RÉSEAUX DE CHALEUR TOULOUSAINS RÉCOMPENSÉS

Les réseaux de chaleur urbains sont récompensés depuis 2020 du label « Ecoréseau de chaleur » de l'association de collectivités locales Amorce. Celui-ci vient distinguer la qualité de

réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social. En 2021, c'est le réseau Toulouse énergie durable qui a reçu cette distinction.

## ► DES MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES ENCOURAGÉES

*La collectivité poursuit son engagement pour renforcer l'usage des modes de déplacement doux et des transports en commun.*

## UN PLAN VÉLO POUR FAVORISER LA PRATIQUE

Plusieurs nouveaux aménagements cyclables et le développement des itinéraires ont marqué l'année 2021 à l'échelle de Toulouse et de son aire urbaine. Ils permettent d'améliorer les conditions de circulation, au bénéfice de la sécurité et de l'agrément des usagers. L'objectif est d'augmenter la pratique des modes doux (marche à pieds, vélo) pour des déplacements quotidiens domicile-travail comme des activités de loisirs.

À cette fin, le budget affecté au réseau cyclable structurant (2021-2026), atteint une ambition de 100 millions d'euros.

À l'échelle de la Mairie de Toulouse, le réseau cyclable compte 346 km fin 2021. Il a été augmenté de 3 km en 2021 sur la Mairie de Toulouse : 268 m de vélo rue, 553 m de voies vertes, 814 m de pistes cyclables, 1 293 m de chaussée à voie centrale banalisée et 38 m pour la passerelle du Touch.

Parmi les réalisations marquantes, les pistes cyclables du canal latéral (entre le pont bow-string et la Glacière, en incluant la jonction avec Ernest Wallon) ont été entretenues et une nouvelle piste a été créée (de l'avenue Eisenhower jusqu'à La Ramée).

Par ailleurs, lors de la crise sanitaire, entre avril et juillet 2020, Toulouse Métropole avait ouvert de nouvelles voies cyclables de transition. En 2021, plusieurs de ces aménagements cyclables sont devenus pérennes sur Toulouse : avenue Jean-Rieux, boulevard Silvio-Trentin avenue de Grande-Bretagne et avenue Etienne-Billières...

Toulouse Métropole compte par ailleurs 285 km de réseau vert, un ensemble de chemins et de sentiers propices à la marche à pieds ou à vélo.

Vélo	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
Réseau cyclable vélo (km) (hors réseau vert)	+1 %	+8 %
Nombre de places de stationnement vélo sur l'espace public - total	+3 %	-*
Nombre de locations Vélo Toulouse en millions	+17 %	-22 %

\*Inventaire commencé en 2018



L'offre de vélo participe à la dynamique de la politique vélo. En 2021, 3,54 millions de locations de vélo en libre-service ont été enregistrées par VélÔ Toulouse (voir zoom). Par ailleurs Toulouse Métropole incite à l'achat de bicyclettes : la prime vélo a permis, en 2021, la mise en circulation de 2 450 vélos sur le territoire.

## ZOOM

### LE RÉSEAU EXPRESS VÉLO (REV) MAILLE PROGRESSIVEMENT LE TERRITOIRE

Ce réseau cyclable à haut niveau de qualité a connu une première avancée importante en juillet 2021 : le budget affecté sur le mandat 2021-2026 a été voté. Une ambition de 100 millions sera dédiée aux aménagements cyclables structurants et au Réseau express vélo, REV.

La volonté est d'offrir aux non-cyclistes l'envie d'essayer un trajet à vélo en toute sécurité et confort, mais aussi aux cyclistes l'occasion d'effectuer rapidement un trajet domicile-travail plus long. L'infrastructure se traduit généralement par deux larges pistes cyclables unidirectionnelles ou une large piste bidirectionnelle, ainsi que des services vélos associés.

Les premières études du REV ont démarré, permettant de mettre en avant des priorisations. À la suite de cela, cinq ateliers territoriaux avec les élus concernés ont été organisés entre octobre et décembre 2021 afin de consolider et d'ajuster la programmation du mandat.

Plusieurs tronçons du REV ou du réseau cyclable structurant ont été aménagés : Giratoire boulevard de l'Europe à Toulouse (entrée CNES) (REV 1) ; boulevard Gaussens à Toulouse (REV 9) ; boulevard Monplaisir à Toulouse (REV 2) ; chemin de Gabardie à Toulouse (réseau structurant de niveau 2) ; place de la Daurade à Toulouse (réseau structurant de niveau 2).

DÉCOUVREZ  
LES 13 LIGNES  
DU PROJET

**rev**  
RÉSEAU EXPRESS VÉLO



Carte au 5 septembre 2019 (Source Tisséo)

## ZOOM

### BIENTÔT PLUS DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE, SUR UNE ZONE PLUS ÉTENDUE

Le code des Transports a évolué avec la loi d'Orientation des mobilités. Tisséo Collectivités est devenu compétent pour organiser des services relatifs aux mobilités actives. Dans ce cadre, le marché service vélos en libre-service (VélÔToulouse), attribué en délégation de service public (DSP), arrive à échéance en juillet 2023. Jusqu'ici portée par la Mairie de Toulouse, la compétence sera dorénavant assurée par Tisséo Collectivités, avec l'expérience des services de Toulouse et de la Métropole.



L'ambition du prochain marché, de 10 ans minimum, est de maintenir le service sur la commune de Toulouse (283 stations et 2 600 vélos) mais également de le déployer sur plusieurs faubourgs de Toulouse et communes limitrophes. L'objectif est d'accompagner un report modal conséquent, en atteignant 475 stations et 3 825 vélos (maximum du marché fixé à 4 000 vélos répartis sur 500 stations). L'appel à candidatures a été publié le 14 janvier 2022 et la sélection des candidats est programmée à l'été 2022.

La délégation de service public va moderniser l'offre actuelle. L'ensemble des services sera digitalisé, avec application digitale, site internet et interfaçage avec l'application Tisséo.

L'arrivée de vélos à assistance électrique (VAE) aux côtés des vélos mécaniques, concernera un vélo sur deux de la flotte. Le nombre de vélos à assistance électrique pourra évoluer en fonction du succès, avec une possibilité de monter à 75% de la flotte, voire à 100% sous certaines conditions.

L'installation du nouveau service est prévue durant l'été 2024. La date de mise en service est prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

## ET AUSSI

### LA SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE RENOUVELÉE

En 2021, Tisséo a réuni le premier comité de pilotage du schéma directeur piéton d'agglomération. Un guide des bonnes pratiques a été rédigé par l'Agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire (AUAT). En ce qui concerne la signalétique piétonne, la place Occitane, les allées Jean-Jaurès, Matabiau, la place Saint-Cyprien, le cours Dillon et la rue Raymond IV ont été équipées en 2021. Concrètement, 552 panneaux de jalonnement piéton avec temps de parcours ont été installés au centre-ville.



Piéton et circulation apaisée	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
Zones de rencontre (km)	+3%	+75%
Aires piétonnes (km)	+2%	+33%

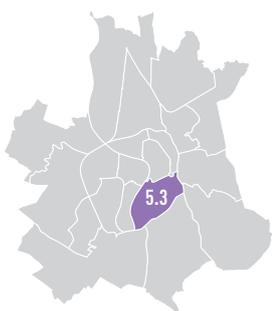
### LES PÉDIBUS SUR LA MAIRIE DE TOULOUSE

Quatre nouvelles écoles ont été accompagnées en 2021 pour la mise en œuvre et le suivi de leur pédibus : les écoles Jean-Macé, Jean-Jaurès, Jacquier et Maje.

### TROIS NOUVEAUX QUARTIERS EN STATIONNEMENT RÉSIDANT

Le stationnement résidant en voirie, mis progressivement en place depuis 2005, permet de rationaliser le stationnement et l'occupation du domaine public. Le stationnement est payant et les résidents bénéficient d'un tarif préférentiel. En 2021, le système a été déployé dans les secteurs faubourg Saint-Agne et Crampel. En 2022, c'est le quartier Récollets qui a été réglementé.

La mise en place d'un stationnement payant réduit considérablement le stationnement prolongé des voitures et favorise la rotation des véhicules. Par ailleurs, le stationnement payant limite l'utilisation de la voiture pour les non-résidents et contribue ainsi aux objectifs du projet mobilité et du Plan climat.





## DES TRANSPORTS EN COMMUN DÉMULTIPLIÉS ET INNOVANTS

*Le développement des transports en commun se poursuit sur la Métropole, tout comme le maillage toujours plus serré du territoire, afin de disposer d'une offre efficace pour se déplacer. Les grands projets de la 3<sup>e</sup> ligne du métro et de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse ont également progressé en 2021.*

### LA 3<sup>e</sup> LIGNE DE MÉTRO DISPOSE DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DEPUIS AVRIL 2022

Le dossier préparé par Tisséo, auquel Toulouse Métropole a contribué, avait été déposé auprès des services de l'État le 15 janvier 2021, pour instruction officielle. Celui-ci présente les impacts du projet de la 3<sup>e</sup> ligne de métro sur certains domaines (nature – espèces protégées - bâtis classés – zones inondables...) ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et de compensation mises en œuvre par Tisséo Collectivités.

Une enquête publique s'est déroulée du 15 décembre 2021 au 28 janvier 2022. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, rendus publics en mars 2022, traitent des thématiques relatives à l'eau et aux milieux aquatiques, aux enjeux patrimoniaux et à la protection de l'environnement. Il est mis en avant que :

- Les études sur l'environnement et la biodiversité ont été menées sur deux années ou cycles biologiques et ont permis de caractériser et de hiérarchiser les enjeux de biodiversité de façon précise,

- Les mesures de réduction et compensation relatives aux impacts sur les habitats pour les espèces sauvages ont été validées par le Conseil national pour la nature,
- Plus de deux arbres seront plantés pour un arbre abattu, en cohérence avec le « Plan arbres » de la mairie de Toulouse,
- Aucune zone protégée (ZNIEFF, Natura 2000...) n'est concernée directement par le projet,
- La densification urbaine induite par le projet pourrait économiser entre 200 et 400 ha de foncier.

Sur ces bases, l'arrêté d'autorisation environnementale a été émis en avril 2022.

Toulouse Métropole a engagé les premières études travaux de dévoiement des réseaux pour libérer l'espace nécessaire à la construction de la ligne. La relocalisation d'activités de la collectivité pour libérer les emprises foncières est également démarrée. L'arrivée du métro dans les quartiers est également accompagnée, au travers de l'approbation du pacte urbain, d'études d'insertion des stations dans l'espace public et d'anticipation du stationnement sur le corridor de la ligne.



Image d'étude - mai 2022 - concertation prévue avec les habitants en 2023.

Transports en commun	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
Nombre de places en parcs relais sur Toulouse (parking P+R)	+6%	+8%

### LE TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN TÉLÉO MIS EN SERVICE

Le plus long téléphérique de France est entré en fonction le 13 mai 2022 à Toulouse. Le nouvel équipement dessert trois pôles majeurs, l'Oncopole, l'hôpital de Rangueil et l'université Paul-Sabatier, en seulement 10 minutes contre 30 en voiture.

Les équipes ont réceptionné les cabines au cours de l'été 2021, lorsque le garage atelier qui jouxte la station Université Paul Sabatier a pu les accueillir. La fin d'année 2021, a donné lieu aux essais internes de l'entreprise de fin 2021 à janvier 2022, puis aux essais unitaires du système câble/cabines avec le Service technique des remontées mécaniques et des transports

guidés, fin janvier 2022. Les essais finaux ont été menés en mars 2022, avant la marche à blanc de l'installation en avril 2022, ainsi que les essais évacuation et incendie.

Maillon de la ceinture sud de l'agglomération toulousaine, Téléo est connecté aux lignes structurantes du réseau de transport, telles que le métro (ligne B) et le Linéo 5. Téléo peut transporter jusqu'à 1 500 voyageurs/heure/sens. 8 000 voyageurs sont attendus quotidiennement. Au 6 juin, 140 000 validations avaient déjà été enregistrées et la fréquentation moyenne atteint 7 000 à 7 500 voyageurs par jour.



Equipé d'une motorisation 100 % électrique, Téléo est 30 fois moins polluant que la voiture. Il est très silencieux et affiche l'empreinte énergétique la plus faible de tous les moyens de transports en commun de la Métropole.

Le téléphérique n'occupe, par ailleurs, qu'une faible emprise au sol, avec ses 5 pylônes.

La prise en compte des enjeux de biodiversité a été au centre de toute la conduite du chantier et de l'intégration de l'équipement à son environnement, la vallée de la Garonne survolée étant située dans la réserve naturelle Garonne Ariège.

Des écologues ont été régulièrement consultés afin de s'assurer que l'infrastructure nouvelle ne perturbe pas la vie d'espèces protégées. Des mesures d'évitement, de réduction mais aussi de compensation des impacts environnementaux ont été adoptées.

## ZOOM

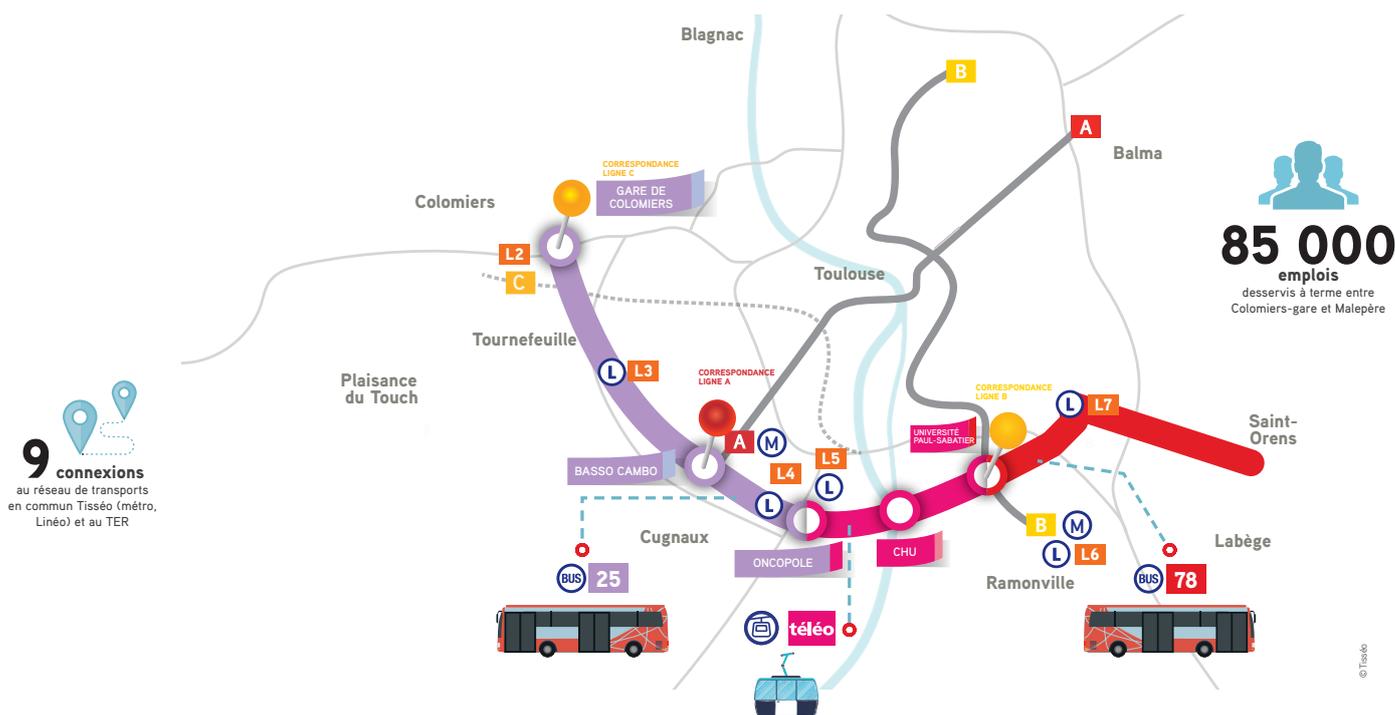
### UNE « CEINTURE SUD » ENTRE MALEPÈRE ET COLOMIERS GARE

Un véritable croissant connecte désormais tout le sud de l'agglomération toulousaine, d'est en ouest, en connectant les lignes de bus 25 et 78 au nouveau téléphérique.

La ligne 25 constitue le maillon ouest de cette ceinture. Cet axe transversal de 15 km dessert les bassins d'emploi du sud-ouest entre l'Oncopole, Basso Cambo et Colomiers, soit 85 000 salariés. Ligne à forte fréquence, 10 minutes en heure de pointe, elle se connecte au téléphérique

urbain Téléo, à l'Oncopole. Elle transporte quotidiennement 1 700 voyageurs et devrait atteindre 3 000 voyageurs par jour à terme. Téléo assure le maillon central de la ceinture sud. À l'est, c'est la ligne de bus 78 qui relie l'Université Paul Sabatier au secteur de Malepère : 90 % du trajet est assuré sur des voies réservées.

La ceinture sud compte par ailleurs neuf connexions avec le réseau structurant Métro, TER et Linéo.





## UNE OFFRE DE LIGNES DE BUS TOUJOURS PLUS ÉTOFFÉE

Face à l'accélération de l'aménagement urbain et la progression sensible des déplacements, le maillage du territoire par des lignes de bus se poursuit. Toulouse Métropole a accompagné Tisséo dans la mise en œuvre de plusieurs lignes de transports en commun structurantes en 2021.

Au Nord de Toulouse, les travaux du Linéo 10 se sont poursuivis et sont réalisés à 75 % par rapport au programme prévu. Le calendrier de la mise en service est respecté et le lancement est prévu en septembre 2022. Par ailleurs, des études de faisabilité de la Ligne Express Nord sont menées, afin de desservir les communes du nord et connectant Borderouge à Montberon.

Le futur Linéo 12 (Borderouge-Ranguéil) fait l'objet d'études et un aménagement provisoire sur l'avenue de Lavarat a été réalisé en avril 2021. Il permet la déviation du Linéo 9 durant les travaux prévus sur l'axe du faubourg Bonnefoy (3<sup>e</sup> ligne de métro) et préfigure l'aménagement définitif.

Une étude a également été initiée sur le chemin du Château de l'Hers afin de rechercher une

solution pour améliorer la circulation des piétons sur cet axe.

Des études sont également en cours pour le « nouveau Linéo 7 », sur Saint-Orens. Il doit connecter le lycée de Saint-Orens à l'université Paul Sabatier (ceinture sud maillon est). Des études de Tisséo sont en cours pour refondre la gare bus à l'université Paul Sabatier et pour aménager de nouveaux arrêts à l'Oncopole, suite à l'arrivée de Télec.

En hyper-centre de Toulouse, un nouvel itinéraire est à l'étude pour la ligne 14, afin d'accompagner la requalification de la rue de Metz. L'itinéraire de la ligne 15 a quant à lui été simplifié : il dessert à présent le boulevard de Suisse, avec des nouveaux arrêts aménagés.

En termes d'infrastructures, 45 quais de bus ont été réalisés en 2021 (création et mise aux normes). Le premier quai modulaire a été installé à l'arrêt Jeanne d'Arc, afin de rendre ce quai accessible. L'expérimentation va permettre d'évaluer ce matériel.

## L'EXPÉRIENCE VOYAGEURS AMÉLIORÉE, AVEC PAIEMENT SIMPLIFIÉ ET APPLI UNIFIÉE

Tisséo Collectivités investit 8 millions d'euros pour renouveler son système billettique en installant plus de 2500 équipements nouveaux sur le réseau. Depuis avril 2021, l'installation des nouveaux équipements embarqués dans les 528 bus et les 28 tramways et la migration des systèmes d'aide à l'exploitation et billettique va permettre de déployer « l'Open paiement » en 2023, et le code barre 2D en 2024. Une expérimentation sera lancée en 2022 sur la navette aéroport pour tester le support de carte bancaire en mode paiement et validation du titre de transport. Cet « Open paiement » devrait être généralisé, avec l'objectif de supprimer l'achat de titres magnétiques.

L'année 2021 a aussi permis d'aboutir sur « l'application unifiée » pour les voyageurs. Cette application « tout en un », utilisable depuis le printemps 2022, permet aux usagers des transports en commun d'acheter, de recharger sa carte et de s'informer sur le réseau avec la même application.



## GPSO : TOULOUSE MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR FINANCER LA LGV BORDEAUX-TOULOUSE

L'année 2021 a été décisive pour l'avancement du Grand projet du sud-ouest (GPSO) consistant à créer une ligne nouvelle ferroviaire à grande vitesse, entre Bordeaux et Toulouse et entre Bordeaux et Dax. Ce projet, composé de deux phases, doit créer des voies nouvelles entre Bordeaux et Toulouse. Il s'agit par ailleurs de rénover les infrastructures

ferroviaires au sud de Bordeaux (Aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux, dits AFSB) et au nord de Toulouse (Aménagements ferroviaires au nord de Toulouse, dits AFNT). Dans ce cadre, les aménagements ferroviaires à réaliser entre Castelnau-d'Estrétefonds et Toulouse Matabiau sont de 17 km.

Le 27 avril 2021, le premier ministre a indiqué au Président de la Métropole et à la présidente de la région Occitanie que l'État s'engageait sur le financement de la ligne Bordeaux-Toulouse pour les AFSB et AFNT à hauteur de 40% du montant des travaux, estimés à 10,4 milliards€. Les collectivités partenaires, dont Toulouse Métropole, devant s'engager pour 40% également, le reste (20%) étant amené par l'Union européenne.

Par délibération du 14 octobre 2021, Toulouse Métropole a pris l'engagement de contribuer à hauteur de 14,83% de la part financée par les

collectivités pour la première phase et de 0,74% de la part financée par les collectivités pour la seconde phase.

Le conseil a également validé la participation de Toulouse Métropole à l'Établissement public destiné à financer le projet. La loi de Finances pour 2022 a créé une taxe spéciale d'équipement dont le produit a été fixé à 24 millions€ annuels. Un ajustement du plan de Financement a nécessité de faire confirmer cette participation de Toulouse Métropole, pour les mêmes montants, par délibération du conseil de la Métropole adoptée le 16 décembre 2021.

## ET AUSSI

### EASYMILE REÇOÎT L'AUTORISATION DE CONDUITE AUTONOME SUR VOIE PUBLIQUE, POUR SA NAVETTE

Dans le cadre de l'appel à projets national « Expérimentation du véhicule routier autonome » avec le soutien des investissements d'avenir de l'État opérés par l'ADEME, Toulouse Métropole et ses partenaires EasyMile, Alstom et l'IUCT-Oncopole ont lancé, en mars 2021 une nouvelle expérimentation de navette autonome à Toulouse.

L'objectif est de démontrer la sécurité d'un service de transport public complètement autonome sur la voie publique. Concrètement, ce service permet le rabattement entre le parking déporté et l'IUCT-Oncopole en cohérence avec l'usage du "premier et dernier kilomètre", en complément du service actuel de navettes thermiques et dans une perspective intermodale sur un campus dynamique accueillant des modes doux, différentes lignes de bus ainsi que Téléo.

## COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE ÉGALEMENT ACCOMPAGNÉS

Le « Schéma directeur covoiturage » initié par Tisséo collectivités a été approuvé en juin 2021, à la suite de rencontres avec plusieurs opérateurs de covoiturage.

Toulouse Métropole a poursuivi son accompagnement des opérateurs d'autopartage Citiz, Iodines et Mobilize, dans le cadre de leurs activités sur le territoire. Des réflexions sont en cours sur la déclinaison d'une nouvelle stratégie à l'échelle métropolitaine, avec le déploiement des services au niveau des zones économiques et à proximité du réseau de transports en commun structurant.



## ▶ UNE MONTÉE EN CHARGE RAPIDE DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

### LES BORNES VILAGIL SE MULTIPLIENT

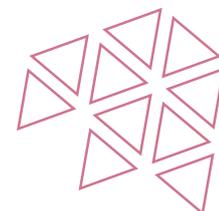
Le programme Vilagil, porté par Toulouse Métropole, Tisséo Collectivités, le Sicoval et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays portes de Gascogne, a été retenu fin 2019 par l'État dans le cadre des programmes territoires d'innovation. Il vise à apporter des solutions opérationnelles et concrètes, dans un objectif de durabilité, de relance, d'innovation et de décarbonation du territoire.

En 2021 et 2022, l'action du programme Vilagil relative au déploiement de bornes de recharge a connu des avancées significatives. Sur Toulouse, le nombre de places dédiées à la recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables va être multiplié par cinq.

Bouygues énergies & services (Toulibéo), qui assure la conception du réseau, l'installation des bornes, la maintenance et l'exploitation du service, va ainsi déployer 67 stations avant l'été 2022, soit 268 points de charge. En parallèle, Toulouse Métropole a poursuivi le déploiement du réseau Révéo, permettant ainsi d'offrir plus de 120 points de charge à partir de 62 bornes de charge.

	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
<b>Nombre total de bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles sur voirie (réseau REVEO)</b>	+22%	+675%





## ZOOM

### LA 1<sup>re</sup> BORNE DE RECHARGE ULTRA-RAPIDE INSTALLÉE AVENUE DES ÉTATS-UNIS



L'objectif d'apporter une nouvelle offre de recharge ultra-rapide (au-delà de 50 kW), dans le cadre de Vilagil, va permettre de compléter le réseau Révéo sur Toulouse Métropole. Fin novembre 2021, la première station de recharge électrique ultra-rapide (90 kW) a été mise en service au 259 avenue des États-Unis, à Toulouse. Elle permet de charger simultanément et rapidement quatre véhicules électriques - jusqu'à 200 km d'autonomie en 20 minutes - à un coût moyen de 4€ pour 100 km.

Ce service de recharge ultra-rapide va comporter 15 stations de 4 points de charge, soit 60 points de charge, organisés en bornes doubles de 90 kW et installées sur des grands axes.



## ET AUSSI

### LES PÔLES D'ÉCHANGES ÉQUIPÉS EN BORNES

En 2020, Tisséo a retenu l'opérateur Gallego pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides dans les deux pôles d'échanges multimodaux terminus du métro situés sur le territoire toulousain (Borderouge,

Basso Cambo) avec une convention d'occupation du domaine public signée. En 2021/2022, un des pôles d'échanges a été équipé : Borderouge (ligne B), Basso Cambo sera équipé fin 2022 ou début 2023.

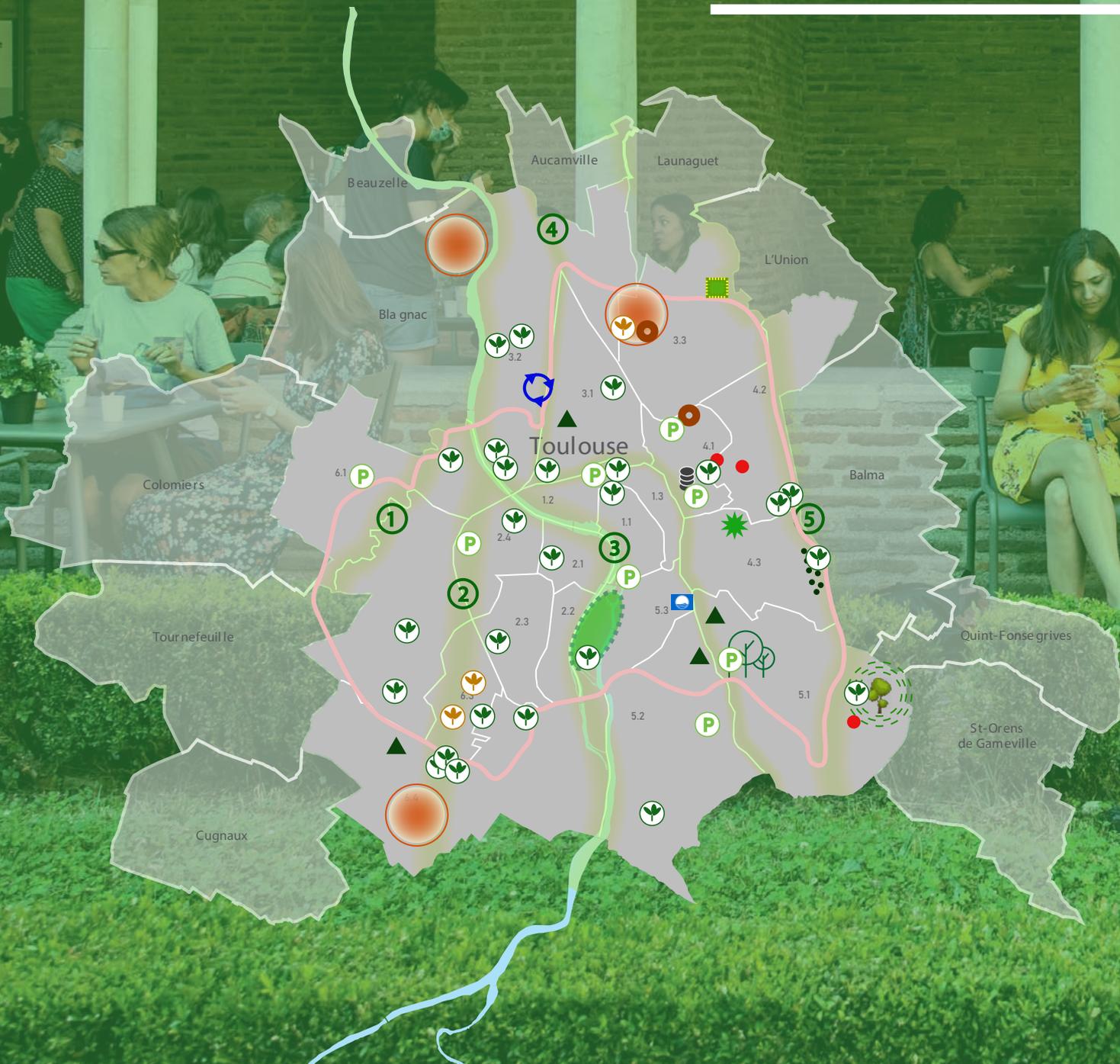


© fotomas



# 2

# UN E DE QUA



# ENVIRONNEMENT QUALITÉ POUR TOUS

Toulouse accueille chaque année des milliers de nouveaux habitants. Face à cette dynamique urbaine, la Mairie s'attache à fournir à chaque habitant un cadre de vie durable et de qualité, où la nature joue un rôle central.

- 🏠 Projet grand Matabiau quai d'Oc
- 🔴 Expérimentations d'outils pour la prise en compte des îlots de chaleur urbains dans les projets d'aménagements
- 🌾 Agriculture urbaine en pied d'immeuble
- 🍷 Fermes (Borde Bio, Candie et Quinze-sols)
- 🌻 Quartiers fertiles
- 🌿 Ile du Ramier « futur poumon vert »
- 🌳 Grands Parcs
- ① Grand Parc du Touch
- ② Grand Parc Margelle
- ③ Grand Parc Garonne
- ④ Grand Parc Canal
- ⑤ Grand Parc de l'Hers
- 🌳 Fôret urbaine
- 🌳 Agri Parc
- 🌳 Arbre au Faubourg Malpère
- 🌳 Projet cours oasis
- 🌳 Jardin du télégraphe
- 🌳 Jardins partagés / familiaux existants
- 🌳 Jardins partagés / familiaux en projet
- 🌳 Ecopâturage
- 🏠 Label Pavillon Bleu
- 🌊 Ginestous-Garonne : réutilisation des eaux traitées
- 🚶 Zone à Faible Emissions - mobilité ( ZFE-m)

## ► Qualité de l'air : protéger la santé de chaque habitant

*Soucieuse de la santé de chaque habitant, la collectivité agit pour améliorer la qualité de l'air.*

Qualité de l'air	2021
<b>Nombre de personnes en exposition chronique au NO2 au dessus des valeurs limites pour la protection de la santé sur le territoire de Toulouse Métropole*</b>	1550 - 2500
<b>Nombre d'épisodes de pollution de l'air aux particules fines (en jours) sur la Haute-Garonne</b>	10
<b>Nombre d'épisodes de pollution de l'air à l'ozone (en jours) sur la Haute-Garonne</b>	0
<b>Taux de jours en indice ATMO moyen à bon**</b>	71%

*\*En 2021, la persistance de la Covid 19 réduit ou ralentit les activités humaines. Les évaluations de population exposée en 2021, qui recourent à des estimations sur l'activité, seront actualisées avec des données réelles en 2023.*

*\*\*Modification de l'indice atmo depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021*

### ZOOM

#### LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS REND LA VILLE PLUS RESPIRABLE

Face à la pollution atmosphérique issue du transport routier et ses conséquences graves pour la santé humaine, la circulation des véhicules les plus polluants est désormais progressivement interdite, dans le périmètre de la Zone à faibles émissions (ZFE) de Toulouse. Celui-ci englobe l'ensemble de la ville jusqu'à la rocade, ainsi qu'une partie du périphérique ouest et la route d'Auch.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, la ZFE accélère et amplifie l'amélioration de la qualité de l'air constatée ces dernières années sur le territoire toulousain. À terme, 430 000 Toulousains verront la qualité de l'air améliorée au quotidien. Ils seront aussi moins exposés, dans le temps, aux particules fines et aux polluants nocifs, responsables de maladies respiratoires chroniques.

La mise en place de la ZFE à l'échelle de Toulouse Métropole répond à un enjeu de santé publique reconnu, vis-à-vis duquel toute la population est exposée, à commencer par les plus fragiles. La loi Climat et résilience d'août 2021 avait suspendu l'entrée en vigueur de la ZFE. Initialement prévue pour l'automne 2021, elle a finalement eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Afin d'accompagner au mieux la population et permettre aux usagers de s'adapter, la ZFE est mise en œuvre progressivement, d'ici 2024 :

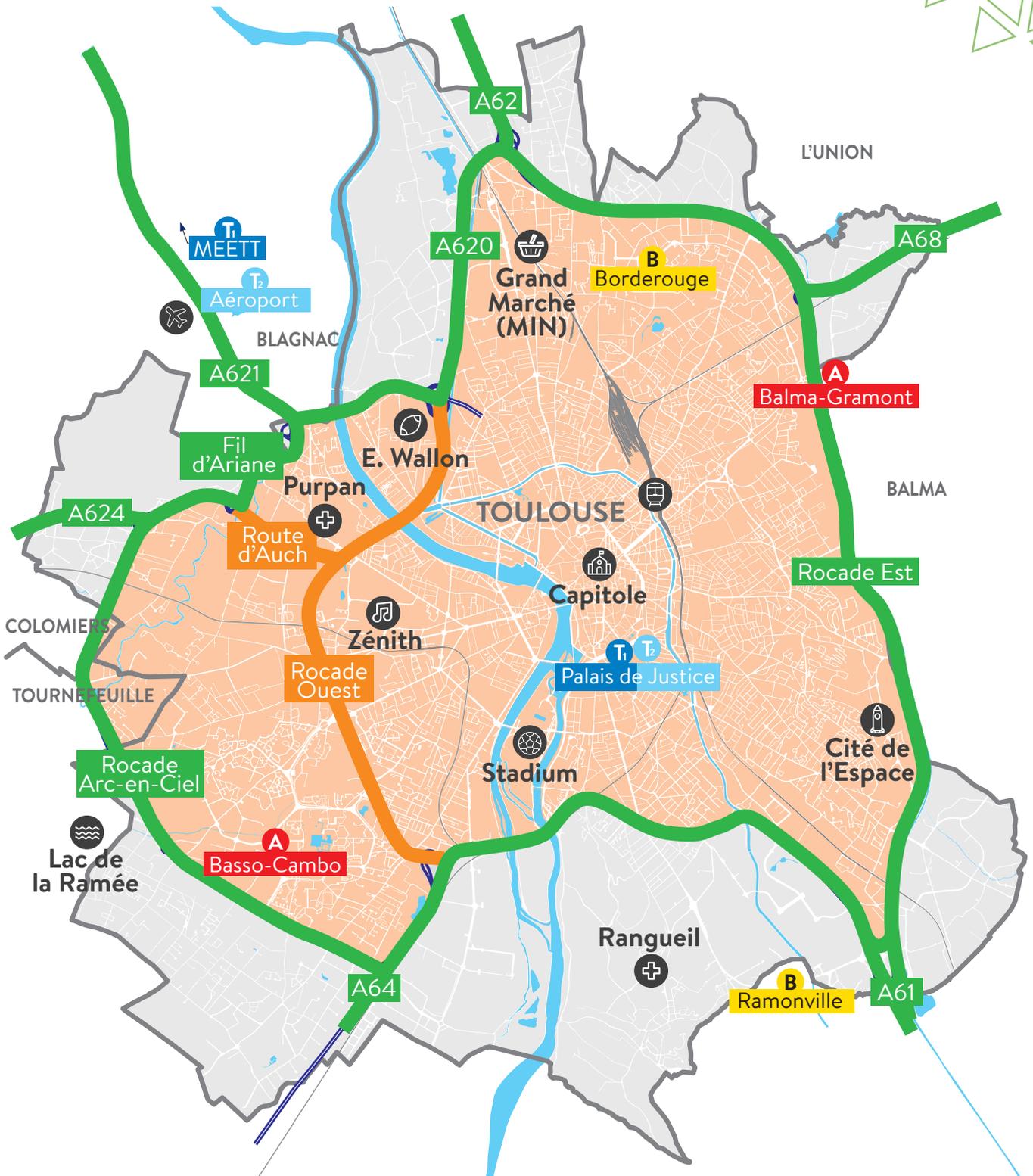
- Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, la circulation et le stationnement sont interdits pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds classés Crit'Air A5 et non classés ;

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, cette interdiction sera étendue aux mêmes véhicules, Crit'Air A4 ;
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, cette interdiction sera étendue à l'ensemble des véhicules motorisés classés Crit'Air A4, 5 et non classés ;
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, cette interdiction sera étendue aux véhicules Crit'Air A3 (Voir P. 30).

Le lancement de ce dispositif s'est appuyé sur plusieurs phases de communication, afin de porter à la connaissance de la population sa teneur et son impact.

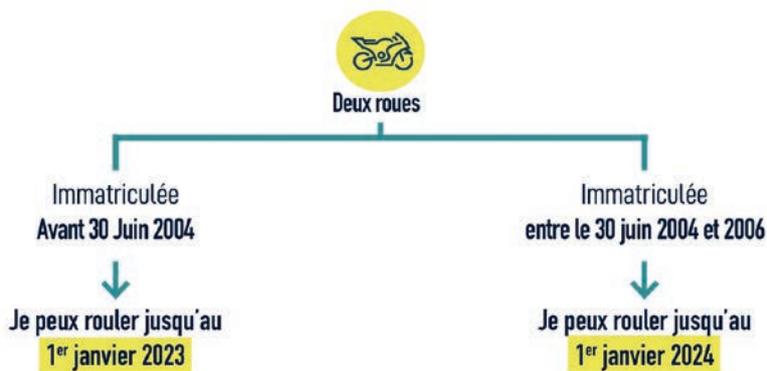
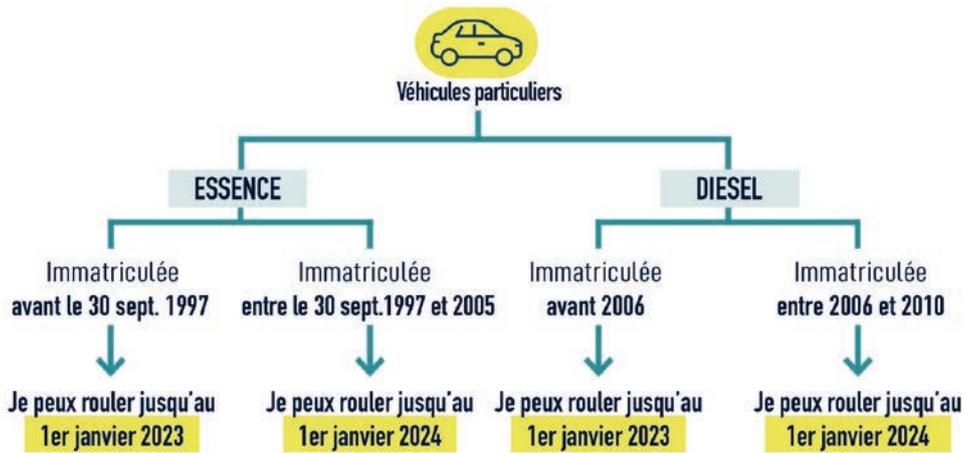
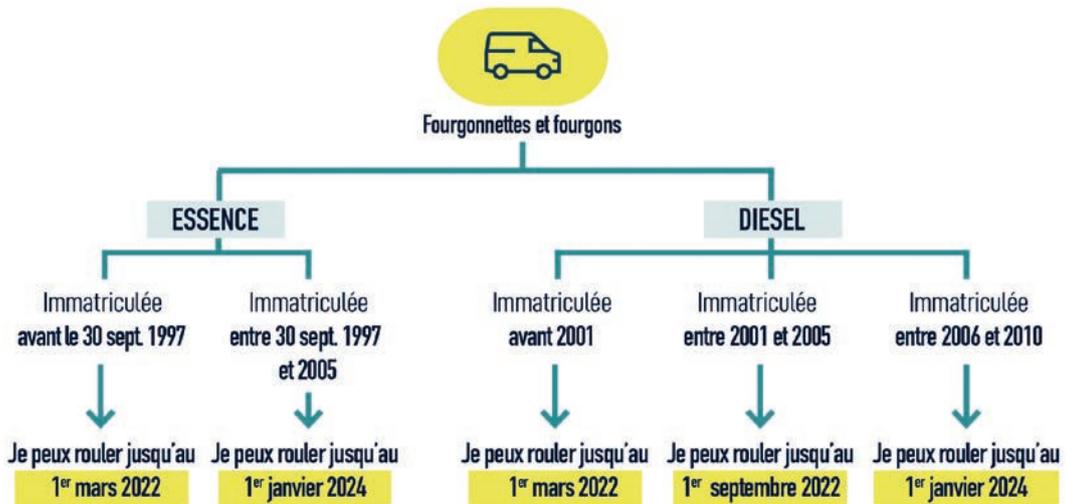
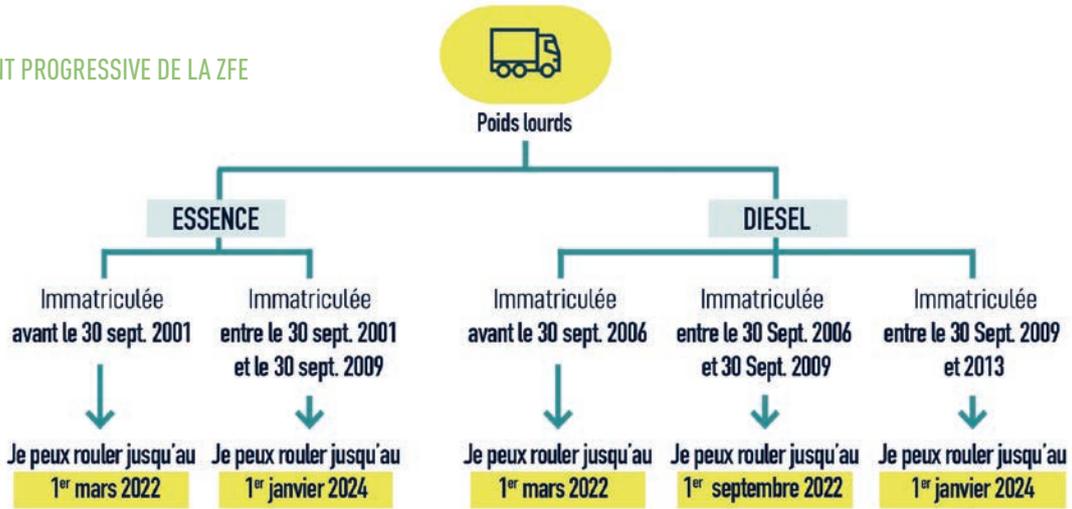
Une longue phase d'information préalable a eu lieu depuis 2018. Par la suite, une consultation réglementaire des acteurs (2021) s'est tenue entre juin et août 2021, afin d'explicitier les différentes dimensions du projet (modalités du dispositif envisagé, effets de la mesure, dérogations, mesures d'accompagnement).

400 contributions ont été déposées. Le bilan de la consultation, mis en ligne sur le site internet de Toulouse Métropole, rassemble ces contributions et explicite leur prise en compte par la collectivité. Le périmètre réglementé par cette mesure est signalé par des panneaux d'entrée et de sortie de zone.



- Limites communales
- Périmètre de la ZFE-m
- Grands axes hors ZFE-m
- Grands axes dans la ZFE-m (restreints à la circulation)

DÉPLOIEMENT PROGRESSIVE DE LA ZFE



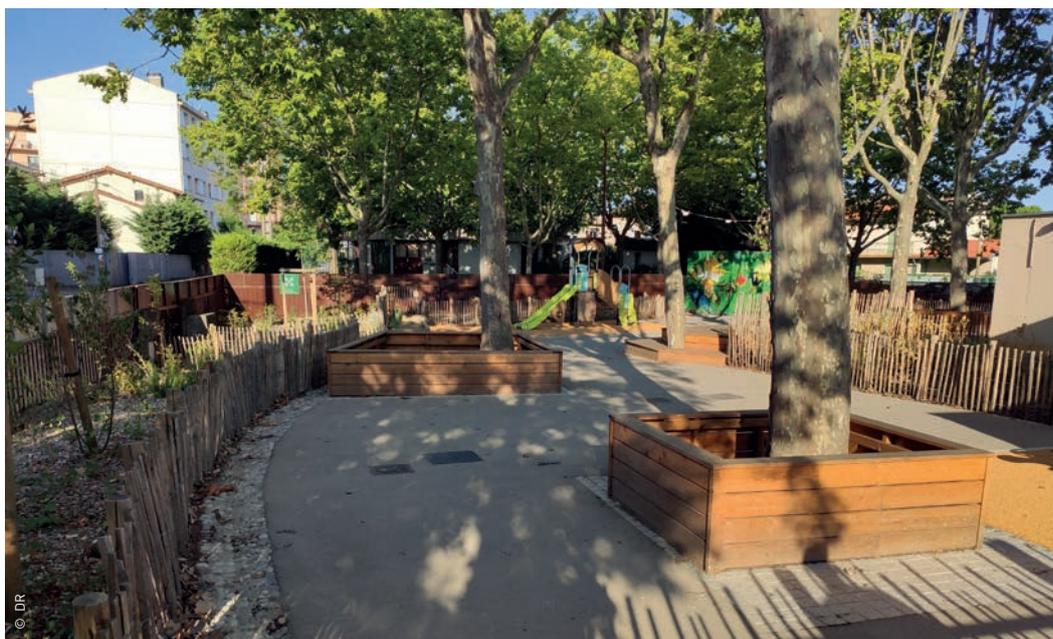


## ► La nature dans chaque quartier, des espaces verts de proximité pour chacun

*Accroître la place de la nature dans la ville est une priorité de la municipalité.  
Planter des arbres, végétaliser des espaces jusqu'ici bétonnés, partout où c'est possible  
doit permettre à chacun de pouvoir vivre au contact de la nature et profiter de ses bienfaits.*

### ZOOM

#### DES COURS D'ÉCOLE « OASIS » DÉSIMPERMÉABILISÉES ET VÉGÉTALISÉES : L'EXPÉRIMENTATION S'INTENSIFIE



L'école Mailhos et sa forêt, quartier Malepère, comme l'espace nature mis en scène de l'école de la Gloire en sont de bons exemples : les cours d'écoles toulousaines peuvent devenir des îlots de fraîcheur et de bien-être pour les enfants, grâce à une nature plus présente et des usages repensés.

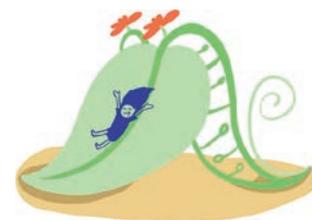
La Mairie de Toulouse se lance dans un plan d'action pluriannuel, avec un budget d'un million d'euros par an sur cette thématique, en s'inspirant du concept de « Cours Oasis ». Cinq écoles toulousaines sélectionnées fin 2021 – Anatole France, Saouzelong, Paul Bert, Alfred de Musset et Bastide 2 – seront aménagées dans cet esprit dès cet été :

- Rendre 30 % de sols à la nature avec la suppression d'enrobé ;
- Planter des arbres et préserver les arbres existants ;
- Créer de nouveaux espaces naturels accessibles (potager, massif de petits fruits, plantes grimpantes, nouveaux arbres, installations de jardinières...);
- Créer de nouveaux espaces ludiques et installer de nouveaux jeux en bois.

Les configurations des cours comme les surfaces, très différentes d'une école à l'autre, posent le besoin d'un diagnostic partagé préalable. L'accès aux espaces naturels, pour les élèves comme pour les habitants, ainsi que la gestion de ces espaces verts doivent être réfléchis de concert. Chaque projet est mené en concertation avec les directeurs, les élèves les Claé et les services.

Au-delà des enseignements tirés de ces premières expérimentations, une étude va permettre de définir les principes d'aménagement des futures cours, leurs fonctionnalités minimales, les solutions techniques pour s'adapter à chaque école et une méthode de végétalisation adéquate.

La réflexion globale des cours comme des aménagements plus ponctuels sont donc à étudier au cas par cas. Un référentiel pour « Les cours d'école de demain » est d'ailleurs attendu.



## UN PLAN ARBRES AU BÉNÉFICE DE TOUS



La Mairie de Toulouse s'est engagée, dans le cadre de son plan d'action voté en conseil municipal du 18 octobre 2019, à accroître la place de la nature dans la ville. Il s'agit de s'adapter au changement climatique tout en préservant le cadre de vie de chacun.

Dans ce contexte, les bénéfices de la plantation d'arbres en ville sont nombreux, d'un point de vue environnemental : îlot de fraîcheur, captation et stockage du carbone, refuge de biodiversité, gestion durable de l'eau. Ils le sont également pour le cadre de vie et la santé des habitants.

Dans une logique d'équité territoriale, le programme est mené de manière à ce que chaque quartier bénéficie de nouvelles plantations. Certains espaces de nature se prêtent à des volumes de plantation conséquents. D'autres secteurs, plus urbanisés, seront plantés de manière adaptée, afin de générer des îlots de fraîcheur et d'apporter de l'ombrage en cœur de ville.

Différents types de plantations sont réalisés afin de s'adapter au contexte local. La sélection des essences plantées est par ailleurs rigoureuse, afin de les adapter au sol et anticiper le climat futur. Le projet vise aussi à protéger, développer

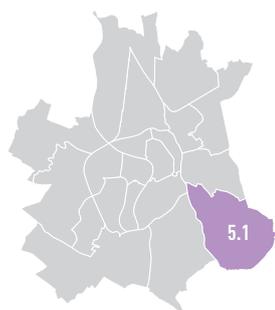
et équilibrer la canopée (couverture végétale de l'arbre reportée au sol) sur l'ensemble de la ville. Pour cela, la collectivité s'est fixée comme objectif annuel de planter, avec ses partenaires publics et privés, 10 000 arbres par an.

Une programmation pluriannuelle des plantations est en cours d'élaboration afin d'échelonner les plantations, entre 2021 et 2030 : zones naturelles, centre-ville comme faubourgs seront concernés.

La démarche vise à mobiliser le plus largement possible. Tous les acteurs du territoire sont concernés, les entreprises, les habitants, les associations et chacun peut trouver un moyen d'être associé.

Sur le volet participation citoyenne et associative, le projet s'inscrit dans les ateliers citoyens pour l'écologie dans les quartiers. Les opportunités de plantation sont identifiées sur la base des propositions des habitants.

En 2021, 15 552 arbres ont été plantés (dont 4 820 jeunes plants plantés en micro-forêt, 1 600 jeunes plants plantés en milieu naturel et 750 jeunes plants distribués lors du forum Capitole végétal).



## ZOOMS

### À TOULOUSE AEROSPACE, UNE FORÊT URBAINE PREND PLACE

L'ancienne piste d'aviation était destinée à accueillir un grand espace événementiel sans modifier le tarmac. En 2021, le travail de conception a finalement proposé la création d'une forêt urbaine. L'espace ainsi créé sera dédié à la balade et aux mobilités douces. Plus de 900 arbres seront plantés

sur l'ancienne piste et 16 000 m<sup>2</sup> de surfaces seront désimperméabilisés. Ce vaste espace planté central contribuera significativement à rafraîchir le quartier et, ainsi, à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Des espaces de jeux, des agrès, des lieux de repos seront aussi prévus.



© Seura Architectes

### DEUX PARCS URBAINS ET UNE VÉGÉTALISATION RENFORCÉE À SAINT MARTIN-DU-TOUCH



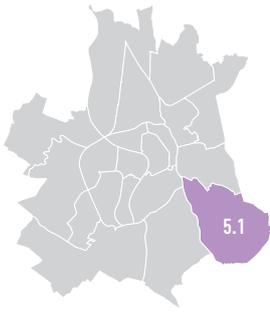
La place de la nature au sein du vaste projet d'aménagement du quartier a mûri, suite aux échanges entre Oppidea, la Mairie de Toulouse et les services de Toulouse Métropole.

Deux parcs vont être réalisés dans le cadre du mandat d'aménagement. Les travaux du premier parc, situé sur le secteur de la halte Saint-Martin, ont été engagés à la fin de l'année 2021. Le deuxième parc, halte Ramassiers, sera engagé courant 2022. La phase de conception préalable

a cherché à adapter le projet aux contraintes de gestion de la collectivité, en préservant les qualités végétales existantes (présence de trois strates prairie, strate arbustive et strate arborée).

Les espaces interstitiels, peu ou mal plantés, sont intégrés au parti-pris paysager voulu, en préservant mieux la végétation existante et en établissant une palette végétale adaptée au réchauffement climatique.

## LE FAUBOURG MALEPÈRE MIEUX VÉGÉTALISÉ



Pour améliorer le cadre de vie des habitants et écoliers du faubourg Malepère, Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et Oppidea ont lancé, le 18 mars 2022, la plantation de plus de 400 arbres en lisière du bois de l'Hers.

L'opération fait suite à la concertation menée en 2021 sur les espaces publics du faubourg Malepère (la future place centrale, le parc de la Marcaissonne et le bassin de l'Hers).

Une trentaine d'élèves du groupe scolaire Georges Mailhos a participé. Six essences ont été plantées par les enfants. Pour garantir leur bonne adaptation, les plants sont issus de pépinières locales et seront suivis pendant trois ans, pour s'assurer de leur bonne évolution.



## LE JARDIN DU TÉLÉGRAPHE CLAUDE CHAPPE, CRÉÉ À BONHOURS



Depuis 2013 et la démolition du pylône TDF dit « pylône Bonhours », ce jardin était une friche inoccupée. Ce nouveau jardin de proximité dispose désormais d'un espace aménagé de 800 m<sup>2</sup>, comprenant une aire de jeux et une zone de détente végétalisée. L'organisation de ces deux espaces permet d'avoir une zone ludique destinée aux enfants tout en préservant la majeure partie du jardin en un espace de détente et de déambulation.

Côté square paysager, les services ont effectué un important travail de nettoyage de la parcelle. Masqué initialement par une clôture recouverte de

plantes grimpantes, ce square s'ouvre désormais vers l'extérieur. Le mur historique maçonné en briques et galets a été conservé et mis en valeur dans l'aménagement, qui comprend 250 m<sup>2</sup> de massifs de vivaces et d'arbustes, la plantation de six arbres, la création d'une circulation de 135 m<sup>2</sup>, la pose de trois bancs, d'une chaise et de corbeilles.

Des éléments de briques posés au sol dynamisent l'espace et le cheminement piéton et sont un rappel des matériaux utilisés localement. La clôture d'origine a laissé place à un barreaudage apportant plus de transparence, tout en garantissant une bonne sécurité.



## ECOPÂTURAGE : DES BREBIS BROUENT À NOUVEAU DANS LA ZONE VERTE DES ARGOULETS

Depuis juin 2020, la campagne s'était invitée en ville, apportant une note bucolique au quotidien des habitants. C'est un troupeau de brebis qui a de nouveau brouté une partie de la zone verte des Argoulets, d'avril à juin 2022.

Cette solution a été choisie par la Mairie de Toulouse pour les multiples bénéfices qu'elle offre. L'écopâturage itinérant est en effet silencieux, ne pollue pas, respecte l'environnement et fertilise le sol tout en diversifiant la flore.

## SENSIBILISER LES TOULOUSAINS À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La Mairie de Toulouse a mis en place depuis plusieurs années une gestion différenciée des espaces verts, c'est-à-dire une méthode d'entretien plus proche de la nature et respectant l'environnement (sans intrants, fauche tardive...). Elle favorise la biodiversité, tout en tenant compte des usages des sites.

Une campagne d'affichage a été réalisée partout dans la ville pour informer et sensibiliser les Toulousains aux fauches tardives. Des panneaux pédagogiques vont être également apposés sur les sites concernés.



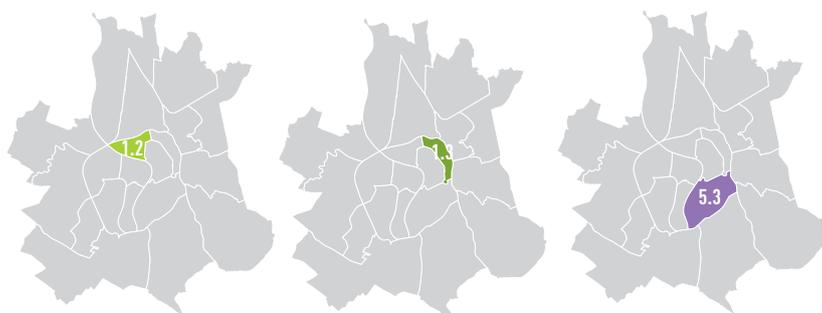
## ET AUSSI

### VÉGÉTALISER LES PLACES DE TOULOUSE

La Mairie de Toulouse a décidé de végétaliser plusieurs places, comme la place Hersant ou encore la placette Falguière Saint-Papoul, et de lancer par ailleurs des études de faisabilité sur d'autres places, en accord avec les riverains.

L'aménagement de la place de l'Europe (Compans-Caffarelli) a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants, et entre en phase plus opérationnelle. L'étude de faisabilité menée par la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole, Betem infra et Apuc paysagiste prend en compte les contraintes existantes (parking souterrain, bâtiments alentour, liaison avec le parc adjacent...) et a été présentée au public en mai 2022. L'idée principale est de faire retrouver à la place son identité d'origine (une place d'armes), en végétalisant l'espace par une ceinture verte.

L'implantation des structures végétales redonnera toute sa centralité à ce nouvel espace, tout en projetant sur le parc public Compans voisin. Le démarrage des travaux est prévu pour le premier trimestre 2023.



## ► Aménager la ville de demain, autour des grandes trames vertes

*Chaque projet d'aménagement désormais mené à Toulouse place le développement durable au centre des enjeux. Les trames vertes, en tant que réseaux connectés d'espaces verts, sont préservées et valorisées.*



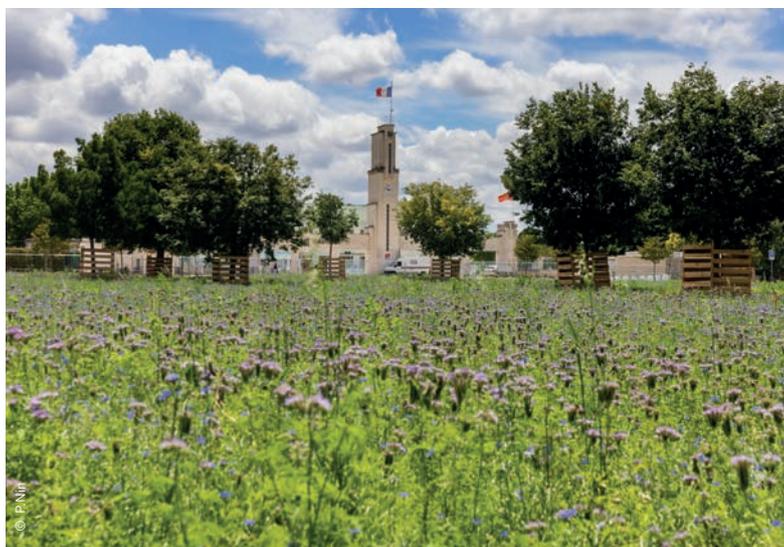
### L'ILE DU RAMIER, FUTUR « POU MON » VERT TOULOUSAIN

L'île du Ramier, libérée du parc des expositions, poursuit sa métamorphose en vaste parc urbain. Située au centre du Grand Parc Garonne, l'île va constituer un véritable poumon vert en cœur de ville. Les 10 ha de bâtiments, voiries et parkings sont en cours de désimperméabilisation depuis 2020, afin d'en faire des parcs et jardins aménagés.

À l'été 2021, 1,8 ha a été désimperméabilisé et végétalisé. Depuis décembre 2021, Toulouse Métropole a renaturé 1,9 ha supplémentaire soit un total de 3,7 ha.

Ce projet contribue à préserver la biodiversité, avec le renforcement des boisements par des espèces végétales adaptées à l'écosystème local, des continuités écologiques et la végétalisation des berges. La qualité de l'air et les ambiances sonores seront améliorées grâce à la priorité donnée aux modes de déplacement doux (vélos, marche à pieds...). L'île du Ramier sera par ailleurs une zone de rafraîchissement pour les habitants.

Les travaux de restauration des quais historiques de la rive droite à Toulouse se sont achevés en juin 2021 et la promenade a été inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre 2021.



© P. Niri

## TOULOUSE PLUS VERTE, AVEC SES GRANDS PARCS

Le projet urbain toulousain, adopté en 2019 par le conseil municipal, prévoit de développer la place de la nature en ville. L'objectif est de répondre aux attentes des habitants et s'adapter aux effets du changement climatique, en développant des îlots de fraîcheur.

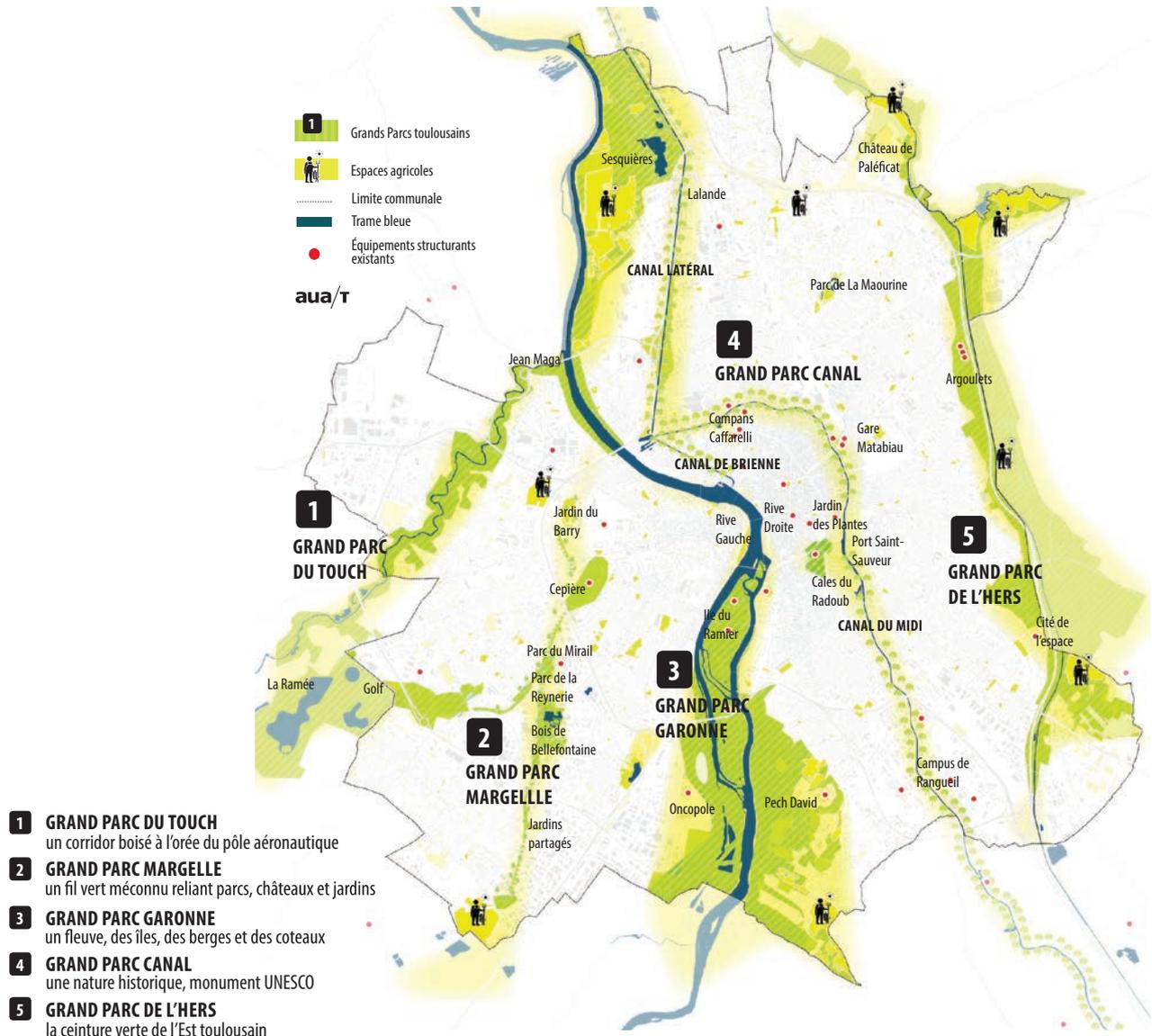
Pour y parvenir, cinq grands parcs boisés composeront une véritable armature végétale dans la ville. Ils s'organisent le long de trois cours d'eau, des canaux qui parcourent la ville et de l'ancien lit de la Garonne : Garonne, Margelle, Canal, cours d'eau du Touch et de l'Hers.

L'aménagement du Grand parc Garonne, qui a débuté en 2013, se poursuit. Après la création du jardin de la Poudrerie en 2019, c'est le reste de l'île du Ramier qui se transforme. À terme, le Grand parc Garonne va s'étendre de Saint-Jory, au nord, à l'île du Ramier, au sud de la ville et à cheval sur chaque berge, sur le périmètre du lit majeur du fleuve ; le parc proposera aux Toulousains des équipements de loisirs, culturels et touristiques.

Au sud-ouest, le Grand parc Margelle (voir P. 37) sera le fil vert qui reliera les châteaux de Candie, de Reynerie, du Mirail et le jardin du Barry jusqu'aux abords de l'hôpital Purpan.

À l'ouest, ce sont les rives du Touch qui seront aménagées de l'orée du pôle aéronautique jusqu'à la base verte de la Ramée.

Dans le centre, le Grand parc Canal mettra en valeur les berges de cet ouvrage exceptionnel qu'est le canal du Midi, patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que celles des canaux de Brienne et de Garonne, les Pont-Jumeaux et le Bassin des filtres. Enfin, la vallée de l'Hers formera la trame du Grand parc de l'Hers, la ceinture verte de l'est toulousain. Comme pour le Grand parc Garonne, les autres projets font ou vont faire l'objet d'études et de concertation.





## GRAND PARC GARONNE : AUSCULTER LES EFFETS DE LA RENATURATION EN VILLE



Le réaménagement de l'île du Ramier fait l'objet de projets de recherche appliquée soutenus par l'Union européenne, dans le cadre du projet Life Green Heart. Coordonnée par Toulouse Métropole, la démarche partenariale mobilise 3,8 millions d'euros de budget et réunit Météo France, la start-up WaltR spécialiste de l'observation de la qualité de l'air, le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, l'université Toulouse Jean-Jaurès, l'université de Caen Normandie et la ville de Düsseldorf.

Un suivi détaillé des effets de cette renaturation est mené : évolutions de la biodiversité, des températures, des polluants atmosphériques, du bruit ou encore des perceptions sociales sont mesurées. Ce retour d'expérience donne des indices précieux sur les bénéfices et bienfaits apportés par les grands parcs urbains dans plusieurs domaines comme les vagues de chaleur, la pollution ou la biodiversité.

La requalification des sols est l'autre dimension du projet étudié. La déconstruction du parc des expositions et de ses parkings a laissé place à un vaste espace minéralisé, au sol imperméabilisé durant 70 ans. Tout au long de l'opération de déconstruction, achevée à l'été 2021, le principe d'économie circulaire a été appliqué pour

revaloriser 95% des matériaux, par réemploi ou recyclage. En parallèle, les espaces libérés ont été progressivement désimperméabilisés.

La restauration de la biodiversité sur l'île du Ramier passe par la reconstitution de sols riches en nutriments et en micro-organismes. À cette occasion, une technique innovante d'étude et de suivi de la qualité biologique des sols est mise en œuvre dans le cadre du projet LIFE. Un groupement de chercheurs spécialisés en microbiologie des sols accompagne Toulouse Métropole.

Six parcelles-témoins ont été mises en place au printemps 2021 et six autres en 2022 afin de tester les futurs couverts végétaux de l'île : méditerranéen, champêtre local et prairie ornementale. Le suivi de ces parcelles-témoins, sur une durée d'un an, permettra d'identifier les meilleures modalités de reconstitution de sols vivants, adaptées à chaque configuration. Un suivi de l'ensemble des nouveaux sols sera ensuite mis en œuvre durant 3 ans. Il s'agit d'une étape indispensable dans le processus de renaturation des espaces artificialisés afin d'assurer la pérennité des futures plantations du cœur de parc. Au-delà, l'étude de long terme de ces parcelles va permettre de faire avancer la connaissance et la pédagogie sur la restauration des sols et la re-végétalisation des villes.

## GRAND PARC MARGELLE : UN PLAN-GUIDE

Au sud-ouest de Toulouse, le Grand parc Margelle repose sur un axe vert méconnu de huit kilomètres, jalonné de parcs et d'espaces naturels. Il relie des jardins publics emblématiques, huit châteaux, dont la « folie » du XVIII<sup>e</sup> siècle de la Reynerie et une dizaine d'équipements (hippodrome de la Cépière, Université Jean Jaurès, domaine de Candie). 80 000 personnes habitent, étudient ou travaillent à proximité immédiate.

Le plan-guide élaboré en 2021 va permettre de passer d'une succession de parcs en pas japonais à un « grand parc en chapelet ». L'idée est d'allier la préservation de la biodiversité à la mise en valeur des paysages du coteau de la Margelle, limite entre la terrasse et la plaine de Garonne. Afin d'atteindre une réelle continuité des espaces et faire reconnaître cet axe vert central de la rive gauche comme une entité en soi, trois séquences ont été définies du nord au sud :

- Margelle Sport et santé : du quartier de Purpan à l'hippodrome de la Cépière, la séquence permet d'atteindre une continuité publique et d'ouvrir les équipements sur la ville ;

- Cœur de Margelle : située sur les quartiers Mirail, Reynerie et Bellefontaine, la séquence inscrit les réalisations dans la dynamique Grand parc et améliore les entre-deux paysagers ;

- Margelle fertile : de l'avenue Eisenhower au domaine de Candie, la séquence ambitionne de préserver les sols fertiles et les sources, et de favoriser l'activité d'Agriparc déjà présente.

Le Grand parc Margelle verra sa diversité d'histoires et d'ambiances uniques ainsi mises en lumière, en vue de l'imposer comme un axe démonstrateur de la diversité des formes de la nature en ville.

## CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA NATURE EN VILLE : DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ MIEUX INTÉGRÉS

Pour relever le défi de la végétalisation, Toulouse Métropole a souhaité s'appuyer sur un éclairage scientifique. C'est pourquoi les prérogatives du conseil scientifique de la nature en ville, initialement créé à l'échelle de la ville de Toulouse, ont été étendues et mutualisées avec la Métropole.

Le conseil scientifique de la nature en ville apporte son expertise sur les projets structurants. Il émet par ailleurs des recommandations pour les accompagner. Face à la complexité des sujets, des expertises scientifiques sont mobilisées.

Le conseil valorise les acquis de la recherche au service de l'action territoriale, introduit une dimension prospective, propose des éléments méthodologiques. Il peut aussi relayer des connaissances nouvelles.

Sa composition garantit une mixité des disciplines, des profils et des organismes de recherche. Un équilibre est visé entre les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines. Les membres du conseil se sont réunis à deux reprises et ont ainsi pu faire part de leurs recommandations sur les cinq grands parcs et sur la mobilisation citoyenne et l'écologie.

## LE DEVELOPPEMENT DES JARDINS PARTAGÉS ET FAMILIAUX



La Mairie de Toulouse inscrit l'écologie urbaine au cœur de ses priorités. Afin d'y répondre, l'objectif de création de quinze nouveaux jardins partagés pendant la mandature a été fixé.

Ces créations doivent répondre aux attentes des habitants : la crise sanitaire a renforcé le désir de se retrouver au sein de tels lieux, composés de parcelles individuelles, collectives et d'un espace de vie. Les 19 jardins partagés existants de la ville en témoignent : ils sont conçus, aménagés et gérés de façon concertée, dans une démarche participative et éco-responsable avec un collectif d'habitants, une association et/ou avec un centre social.

Les sept jardins familiaux existants (ou jardins ouvriers, apparus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités). Ils contribuent à lutter contre le réchauffement climatique et cultivent la biodiversité. Ce sont des îlots de fraîcheur ouverts à tous, des jardins nourriciers, des lieux de convivialité et de partage. Ils ont pour but la culture potagère au naturel, sont ouverts au public et à tous les publics : jardiniers débutants ou confirmés, associations, enfants, personnes à mobilité réduite...

Les jardins partagés comme familiaux s'inscrivent à la croisée d'une politique publique en faveur du développement durable et de la nécessité de renforcer le lien social. Aussi, afin d'accompagner les jardins existants et les quinze nouveaux, un service des jardins partagés a été créé au sein de la Mairie de Toulouse.

Il anime un réseau entre les jardiniers afin de créer une dynamique et un maillage territorial favorisant le partage et la transmission. Les principes et valeurs qui animent les jardiniers sont traduits dans la charte des jardins partagés, adoptée en conseil municipal en octobre 2021.

Elle permet également de labelliser les jardins qui adhèrent à ses valeurs et de les intégrer dans le réseau des jardins partagés municipaux.

En 2021, deux créations de jardins ont eu lieu à Toulouse, dans les quartiers Marengo (Jardin partagé des Acacias, 480 m<sup>2</sup>) et Pradettes (Jardin partagé des Pradettes, 2 660 m<sup>2</sup>), ainsi qu'un agrandissement quartier Soupetard (jardin de la Butte, Au bonheur des Ortaliers, superficie portée à 6 620 m<sup>2</sup>). Deux jardins existants ont aussi été intégrés au réseau : ils sont situés sur l'île du Ramier (jardin de la poudrerie) et quartier Rangueil (jardin du Maraîcher en herbe).

D'ici fin 2022, deux nouveaux jardins seront créés, quartiers Lapujade à Saint-Martin du Touch.





## ► Une gestion des eaux au service du bien commun

*Toulouse est traversée par la Garonne mais aussi par les canaux du Midi, de Brienne et latéral à la Garonne, à la biodiversité singulière. La Mairie de Toulouse s'attache à préserver les usages comme les fonctionnalités naturelles.*

### GARONNE : USAGES ET ÉCOSYSTÈME



Sur 16 km, la Garonne traverse le territoire métropolitain. Le fleuve, classé Natura 2000, fait l'objet de toutes les attentions de la part de la Mairie de Toulouse, tant sa richesse en matière de biodiversité est grande.

En 2021, la Mairie de Toulouse a réhabilité la rampe de mise à l'eau située au niveau du pont Saint-Michel pour garantir un meilleur accès, aussi bien pour les pêcheurs que les services de secours. La nouvelle rampe a été réorientée pour se trouver dans le sens du courant et ainsi diminuer son impact sur le milieu aquatique.

La Garonne dans Toulouse fait l'objet de nombreux usages (hydroélectricité, loisirs, tourisme...) qui peuvent être rendus localement difficiles par le développement d'herbiers.

La Mairie de Toulouse étudie leur évolution chaque été pour mieux comprendre le fonctionnement écologique et favoriser le maintien des usages et la préservation du milieu.

Les herbiers sont notamment des protecteurs des berges contre l'érosion, des frayères, des épurateurs de l'eau et sont des zones de fraîcheur en été pour la faune aquatique. L'état des lieux de surface des herbiers permet d'établir des cartographies, en particulier au niveau de la Prairie des filtres.

Cela permet de réaliser un arrachage très localisé pour maintenir des chenaux de navigation tout en réduisant la surface concernée. L'enlèvement des herbiers doit être réalisé en évitant la dissémination d'espèces invasives.



## LUTTE CONTRE LES DÉCHETS DANS LA GARONNE

La Mairie de Toulouse assure la récupération des déchets en Garonne, grâce à un barrage flottant positionné à la Prairie des filtres. De juin 2021 à mars 2022, plus de 18 tonnes de déchets ont ainsi été collectés en Garonne.

## DES CANAUX VALORISÉS

Dans la continuité du Plan canal (2015-2020), la collectivité a lancé le Programme opérationnel de valorisation des canaux sur la période de 2021 à 2026. Les trois canaux qui traversent Toulouse (canal du Midi, canal de Brienne et canal latéral) vont, dans ce cadre, bénéficier de travaux. Ce programme est lancé de manière conjointe avec Voies navigables de France et en lien étroit avec la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement et les Architectes des bâtiments de France.

Un budget de 2,8 millions d'euros est mobilisé sur la période, autour d'enjeux comme la « Nature en ville et l'environnement » et l'évolution des usages.

Pour les années 2021/2022, plusieurs projets sont en cours de réalisation :

- Étude de réfection de la berge du canal du Midi au boulevard de la Méditerranée à Toulouse, les travaux sont programmés fin 2022 ;
- Travaux de requalification et aménagement des bords du canal latéral à la Garonne au quartier fluvial du boulevard de Genève après le vote des habitants en juin 2022 : désimperméabilisation, végétalisation, sécurisation des modes doux ;
- Réalisation d'une fresque artistique sur le canal du Midi à la trémie du pont Guilhemery, en juin 2022 après le vote des habitants.

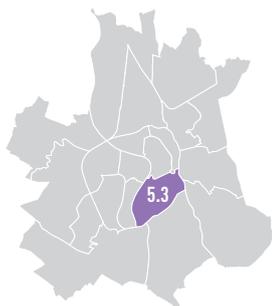


Le brochet





## LE LABEL PAVILLON BLEU POUR LE PORT SAINT- SAUVEUR



Depuis 2014, le port Saint-Sauveur arbore le Pavillon bleu. Ce label du tourisme durable salue les efforts en matière de qualité de service, d'actions en faveur de l'environnement et d'actions pédagogiques à destination des scolaires.

Pour 2021 et 2022, de nombreuses actions ont été engagées pour conserver ce label : télégestion de la consommation d'eau, passage d'un bateau nettoyeur quatre fois par semaine, analyse des eaux et des sédiments ou encore journée de

sensibilisation sur la gestion des eaux usées des bateaux destinée aux plaisanciers.

Le port Saint-Sauveur a également participé à l'évènement mondial du World Clean Up Day en septembre 2021, avec une opération de ramassage et de collecte de déchets sur les berges et l'espace public du canal. Il s'agit du seul port fluvial labellisé en Haute-Garonne.



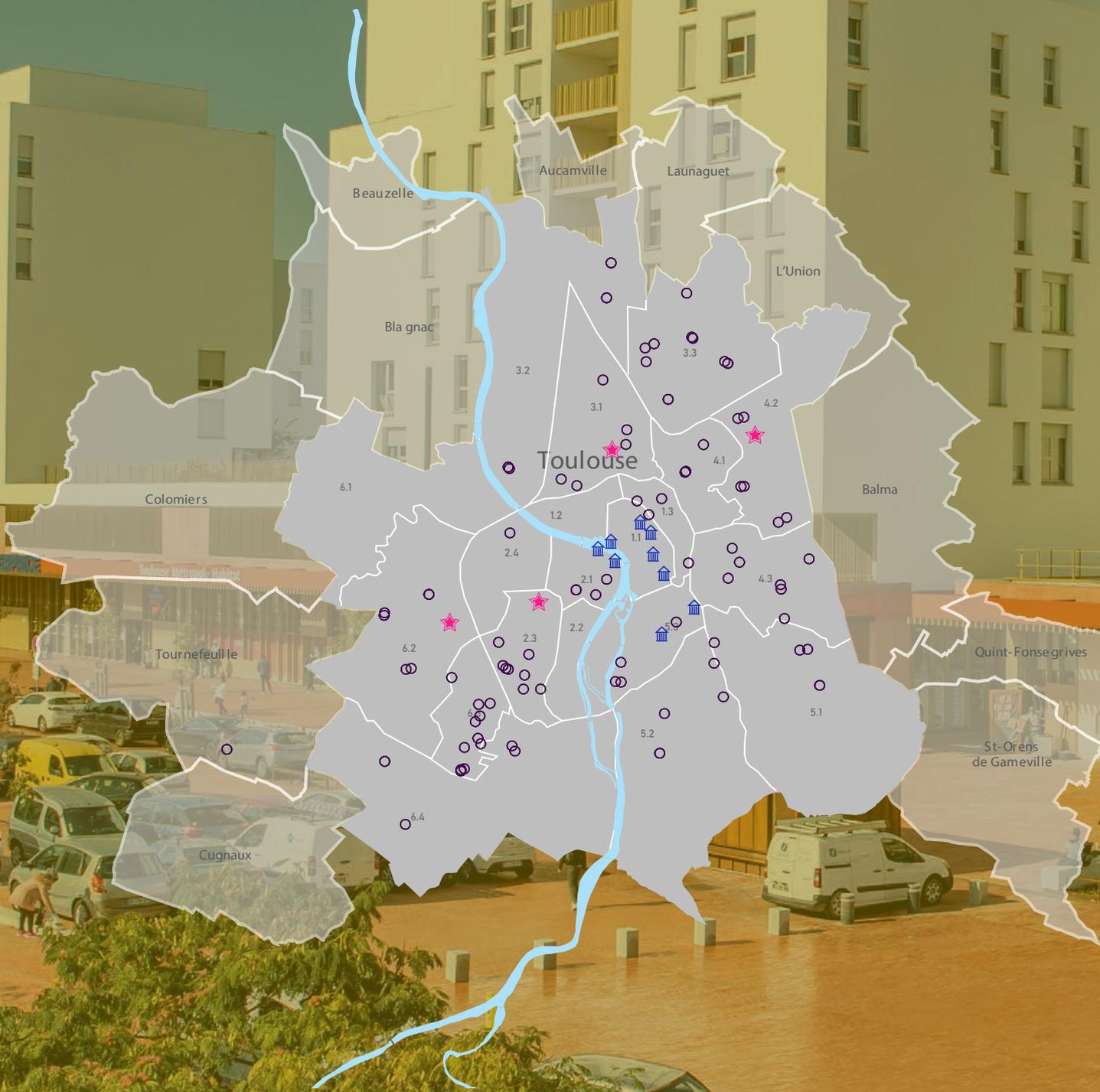
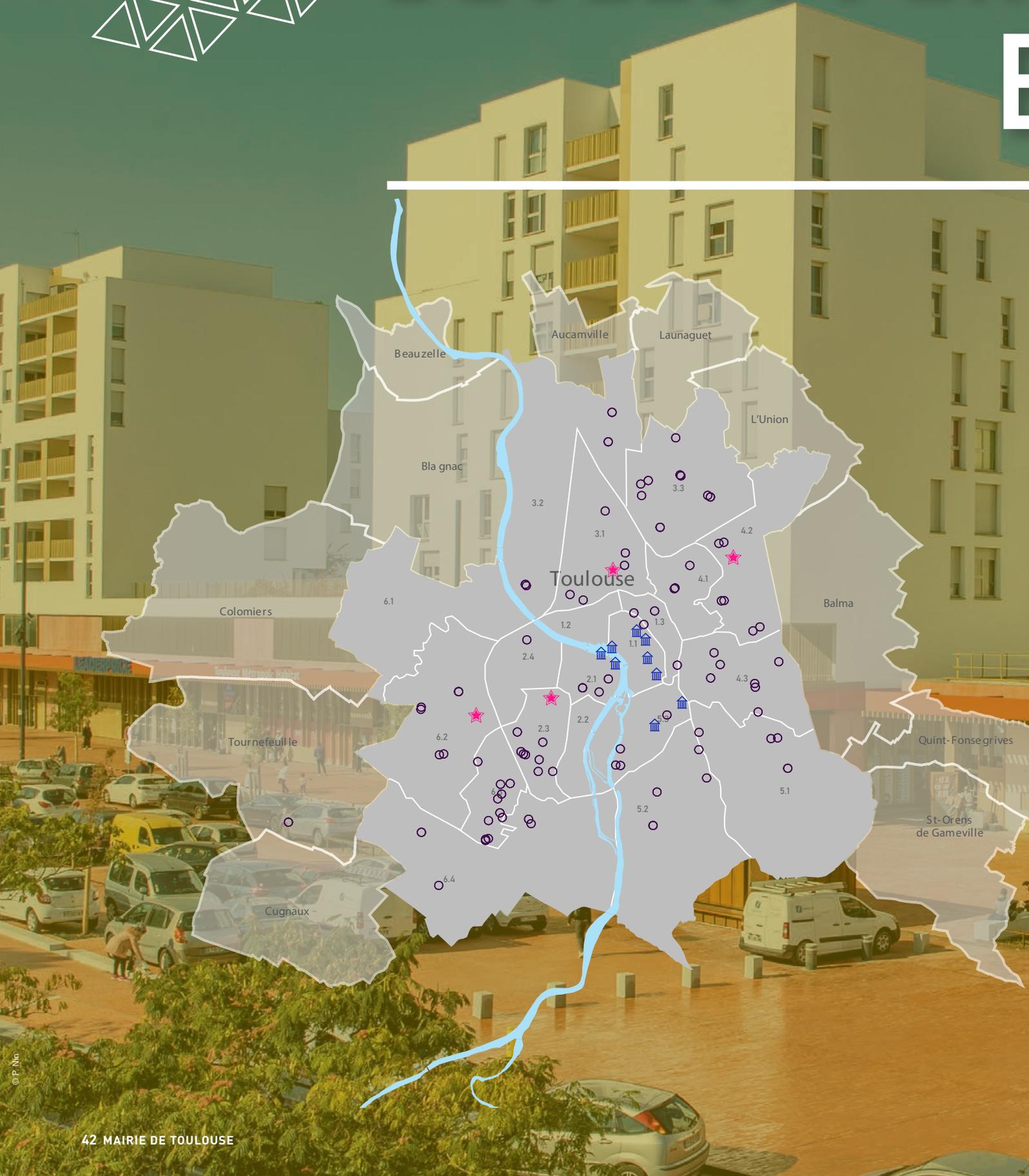
© DR



# 3

# DÉVELOPPER

# E



# LES SOLIDARITÉS ET LA CITOYENNETÉ

Le développement harmonieux de la ville ne peut se faire sans ses habitants. Au travers d'une politique de la ville ambitieuse, la Mairie de Toulouse mène des actions d'envergure autour du développement durable, de l'économie sociale et solidaire et de l'inclusion de tous les publics.

-  Lieux culturels accessibles aux personnes en situation de handicap
-  Agir dans mon quartier
-  Accueils de loisirs associatifs

## ► POLITIQUE DE LA VILLE ET CITOYENS-ACTEURS TRANSFORMENT LES QUARTIERS

*La Mairie de Toulouse accompagne les citoyens avec des projets concrets pour contribuer au développement durable, à l'échelle de chaque quartier.  
La collectivité sensibilise aussi le public, pour un changement des comportements.*

### « MES IDÉES POUR MON QUARTIER », APPEL À IDÉES ÉCOLOGIQUES

Afin d'impliquer les citoyens dans la transition écologique et faire de Toulouse une ville plus verte et plus respirable, la Mairie de Toulouse s'est engagée à soutenir et réaliser des projets écologiques dans chaque quartier.

Pour ce faire, la démarche participative « Mes idées pour mon quartier » du budget participatif a été lancée en 2021. L'appel à idées, ouvert aux Toulousains (habitants, étudiants, commerçants, entreprises, associations...), a eu lieu du 28 juin au 30 septembre 2021.

Plus de 1 600 idées ont été déposées, dont près de 75% relevaient de thématiques écologiques (nature en ville, éco-mobilité, déchets et recyclage, énergie, consommation durable).

Après une phase de pré-instruction technique (octobre 2021) pour s'assurer de la recevabilité des idées, la phase de pré-sélection des idées par les ateliers citoyens et les bureaux de quartier s'est déroulée de novembre 2021 à mars 2022. 270 citoyens et les associations de quartier ont débattu ensemble des idées à proposer au vote.

En octobre 2022, tous les habitants pourront voter pour leurs trois idées préférées pour chaque quartier parmi les 200 proposées, dont la moitié (au moins) devra être écologique.

Les idées lauréates seront ensuite réalisées par la collectivité dans les deux ans, dans la limite des huit millions d'euros du budget participatif.



### ZOOM

#### LES ATELIERS CITOYENS SE METTENT AUSSI AU VERT

La Mairie de Toulouse s'est engagée à mieux associer les citoyens à la décision publique et améliorer la démocratie participative et la concertation, notamment concernant l'écologie. La délibération du conseil municipal du 18 juin 2021 a permis de créer quatre ateliers citoyens par mairie de quartier. Au total, 1281 citoyens ont candidaté pour participer à un ou plusieurs ateliers par quartier, sur les thèmes de la qualité architecturale et de l'identité urbaine par quartier; l'amélioration de leur cadre de vie; l'orientation des économies pour financer les dépenses publiques; les actions pour l'écologie en ville.

Les ateliers citoyens pour « l'écologie par quartier » et pour « l'amélioration du cadre de vie » ont été mobilisés lors de six réunions qui ont été organisées par secteur entre l'automne 2021 et le printemps 2022, et ont pu prioriser les idées recevables au titre du budget participatif 2021 « Mes idées pour mon quartier ».





Sur 1 644 idées déposées au total, 526 idées ont été identifiées comme « écologiques » et 241 idées estampillées « cadre de vie ». Pour ce qui est des idées identifiées comme « écologiques » car répondant aux enjeux du Plan climat air énergie territorial (PCAET), elles ont été catégorisées en cinq thématiques :

- **Nature en ville** : 274 idées recevables
- **Éco-mobilité** : 185 idées recevables
- **Énergie** : 26 idées recevables
- **Déchets et recyclage** : 28 idées recevables
- **Consommation responsable** : 13 idées recevables

L'animation a permis aux participants de classer les idées présentées, à l'aide de documents ressources et des avis des services techniques. Les résultats ont été transmis à chaque bureau de quartier pour sélectionner les dix idées finalistes (+ cinq, sous réserve) pour une étude de faisabilité avant le vote des habitants prévu en octobre 2022.

## « AGIR DANS MON QUARTIER » MOBILISE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après une année contrainte par le contexte sanitaire, des projets sont de nouveau portés par des habitants dans le cadre du fonds « Agir dans mon quartier ».

En 2021, 20 838 € ont permis de soutenir 31 actions d'habitants dans les quartiers prioritaires et de veille du contrat de ville. Plusieurs initiatives exemplaires liées au développement durable sont à noter.

Le projet « Campagne à Amouroux » a été initiée par une habitante du quartier qui a fédéré autour de son idée de nombreux acteurs : centre social, crèches, maison de quartier, conseils syndicaux... L'événement de trois jours a mêlé temps de convivialité et de découverte du quartier, de la nature, du jardinage mais aussi de la campagne avec l'installation d'une mini-ferme éphémère (canards, lapins, poules, coqs, agneaux, moutons...).



Quartier des Pradettes, les habitants ont milité pour la création d'un nouveau jardin partagé. La Mairie de Toulouse a mis à disposition de l'association gestionnaire un terrain de 2 600 m<sup>2</sup>, à proximité du centre d'animation de Bordeblanche, doté de tout l'équipement indispensable (abris, pompes à eau, tables de pique-nique, pergolas, bancs...). Ce jardin compte une cinquantaine de parcelles individuelles et collectives et des arbres fruitiers vont être plantés.

Quartier Nègreneys, le parc des Anges a été totalement rénové et réaménagé, sous l'impulsion de ses usagers. Le résultat des votes du budget participatif a permis de prioriser ce projet et d'accélérer sa mise en œuvre. De nouveaux équipements ont été installés : balançoires, table de ping-pong, aire de jeux pour les plus petits et de nombreux bancs.

Aux Arènes, la Mairie de Toulouse a accédé à la demande d'une habitante, en installant des composteurs au sein du jardin du Pech. Le projet intitulé Compostons ensemble mobilise plusieurs foyers. Les habitants intéressés sont formés à l'utilisation du composteur et assurent la co-gestion du dispositif en lien avec le service compostage de Toulouse Métropole.

## ▶ FAVORISER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE

### UN BUDGET AUGMENTÉ POUR MIEUX SENSIBILISER

En 2021, la Mairie de Toulouse a augmenté de 20% son budget dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Six associations ont reçu 31 960 € pour financer leurs actions destinées au grand public et aux scolaires.

Ont ainsi été aidés des projets :

- d'accompagnement de Claé pour la mise en place de jardins et de projets pédagogiques sur la biodiversité menés avec les enfants en temps périscolaire,
- de films documentaires sur des initiatives de reconnexion des villes avec la nature,
- d'actions d'animations, de sensibilisation dans les écoles et collèges mais aussi auprès des habitants sur la biodiversité et le jardinage,
- de concours «Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine» dans des écoles élémentaires de Toulouse,

- des actions de valorisations et préservations des pollinisateurs,
- d'ateliers pour sensibiliser le grand public à son empreinte carbone de manière concrète,
- d'actions de sensibilisation sur le zéro déchet et zéro gaspillage.

Par ailleurs, l'appel à projets « L'air et moi », a permis de mettre en lumière les enjeux de qualité de l'air auprès des élèves de CM1 et CM2 dans six écoles de Toulouse (Jean Alphan, Viollet Le duc, Saouzelong, Nord, Etienne Billières et Bayard Matabiau). L'objectif de ce projet était d'aborder avec des jeunes les enjeux de la qualité de l'air et plus particulièrement du dioxyde d'azote sur la santé et de mettre en lumière le rôle de chacun et l'importance des choix individuels à l'aide d'un spectacle, d'ateliers et de jeux de rôle.

### ZOOM

#### DES PARCOURS ÉDUCATIFS « DÉVELOPPEMENT DURABLE » TOUS AZIMUTS

Destinés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, les parcours éducatifs permettent d'aborder les enjeux de préservation de l'environnement. Ils sont déployés sur le temps scolaire comme sur celui du Centre de loisirs associé à l'école (Claé).

Divers thèmes et activités sont proposés : jardinage, découverte de la faune et de la flore, compostage, production alimentaire, lutte contre le gaspillage... Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 20% des Claé de la ville ont bénéficié de cet accompagnement, soit 650 enfants. Nouveauté de l'année 2021-2022, le parcours « À fond les déchets » vise à sensibiliser les enfants à la réduction et à la valorisation des déchets à travers la visite d'une ressourcerie et des ateliers de récup'art.

Sur le temps scolaire, des classes de découverte ont permis de renforcer le lien à la nature des enfants, par le contact direct avec le vivant, la sensibilisation à la protection de la faune et de la flore et à l'éco-citoyenneté. En 2021-2022, 2 750 enfants auront bénéficié d'un séjour de cinq jours avec animations nature, sur l'un des sites municipaux d'Aulus les Bains ou de Saint-Laurent de Neste.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 28 classes soit environ 700 enfants de maternelle et d'élémentaire suivent ou suivront par ailleurs l'un des trois parcours urbains sur la thématique nature et biodiversité, dont un nouveau baptisé « Pas si bêtes » à la découverte de la flore et faune toulousaine.

### STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire des restaurants scolaires toulousains représente 170 grammes par repas, soit 1 000 tonnes par an. Face au phénomène, l'objectif de la Mairie de Toulouse est de réduire de 50% des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires, d'ici 2026.

La sensibilisation, l'accompagnement au changement et la formation des personnels des écoles se poursuivent. Celles des enfants aussi : la Mairie de Toulouse soutient dans cette optique

le concours « Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine », organisé par l'association Pro-Portion. Les élèves sont incités à mettre en place des solutions pour réduire le gaspillage, à l'échelle de leur école. Les élèves des classes de CM1 ou CM2 de cinq écoles toulousaines ont suivi une formation, réalisé un diagnostic du gaspillage et communiqué auprès des autres enfants de l'école : création d'affiches, de chansons, désignation d'ambassadeurs...



En 2022, la Mairie de Toulouse prévoit l'achat et le déploiement de 20 tables de tri avec balances connectées. Elles seront installées successivement sur différents sites et permettront d'affiner le diagnostic et de sensibiliser plus largement.

Les adultes sont aussi concernés : dans le cadre de la politique de la ville, l'opération « Disco-soupe » (sessions collectives et ouvertes de cuisine de

légumes rebuts ou invendus dans une ambiance musicale et festive. Les soupes cuisinées sont redistribuées à tous gratuitement ou à prix libre) a impliqué l'association FAIRÉCO, le centre social et la régie de quartier Empalot. La disco-soupe a été organisée le 29 septembre 2021 à l'occasion de la journée mondiale contre le gaspillage alimentaire, mobilisant un groupe d'une dizaine de personnes (partenaires et habitants).

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS RENOUVELÉ

Ce dispositif citoyen à vocation éducative découle d'une volonté de la mairie. Le Conseil municipal des enfants (CME), composé de 76 membres, a été renouvelé en 2021. 76 enfants ont été élus par leurs pairs pour un mandat de 3 ans (du CM1 à la sixième), afin de défendre les projets qu'ils souhaitent mettre en place. Les enfants conseillers municipaux choisissent collégialement les sujets sur lesquels ils souhaitent agir, toutes politiques publiques confondues. Ils peuvent également être saisis pour avis par les élus de la ville ou les saisir eux-mêmes.

L'exercice permet aux enfants élus de **comprendre la démocratie locale et de trouver leur place de citoyenne/citoyen**. Ils ont la charge de recueillir les idées des autres enfants

de la ville et participer à améliorer la vie des Toulousains. Le CME permet de découvrir le fonctionnement de la ville et les modalités de prises de décisions pour bien-vivre ensemble.



## ZOOM

### CAPITOLE VÉGÉTAL : POUR PLUS DE NATURE EN VILLE

La Mairie de Toulouse souhaite développer la place de la nature en ville, au plus près des Toulousains. Afin d'en expliquer les enjeux, elle s'est associée aux professionnels du végétal pour organiser la première édition de «Capitole végétal». L'événement, relayé par voie d'affichage et sur les médias de la Mairie pour inviter les habitants, s'est tenu le 17 octobre 2021 sur la place du Capitole. La journée a permis de présenter aux visiteurs l'univers du végétal sous toutes ses formes : les créations florales, les végétaux que l'on pourra apprendre à reconnaître, les plants d'arbres qui sont destinés à faire grandir la canopée toulousaine.

Formateurs, instructeurs, paysagistes concepteurs, doctorants en géographie et aménagement, botanistes, artisans fleuristes et bien d'autres professionnels ont participé.

Le public a pu s'approprier les enjeux de l'arbre et de la biodiversité en ville et découvrir les formations sur le thème du végétal. Lors de cette édition, 800 plants d'arbres ont été distribués au public.

Place du Capitole  
17.10.21 • 8h>18h

Toulouse + verte

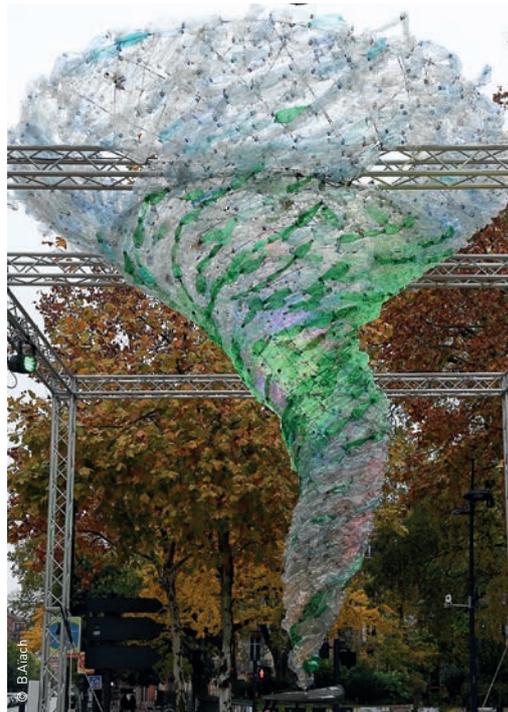
# CAPITOLE VÉGÉTAL

La Mairie de Toulouse ambitionne d'apporter la nature en ville au plus près de tous les Toulousains. Dans ce cadre, se tiendra le dimanche 17 octobre la première édition de « Capitole Végétal », sur la place emblématique qui lui donne son nom. L'objectif est de présenter aux Toulousains l'univers du végétal sous toutes ses formes : les créations florales, les végétaux que l'on pourra apprendre à reconnaître, les plants d'arbres qui sont destinés à faire grandir la canopée toulousaine. Cet événement sera aussi l'occasion pour le public de s'approprier les enjeux de l'arbre et de la biodiversité en ville et de découvrir les formations sur le thème du végétal.

Aimer Vivre à Toulouse  
MAIRIE DE TOULOUSE

### LE FESTIVAL TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE

Du 19 au 28 novembre 2021, Toulouse Métropole a organisé le festival Toulouse innovante et durable, pour permettre à tous de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique et de devenir des acteurs engagés dans leur quotidien.



Ce concentré d'événements, d'animations portées par les acteurs investis dans les champs de l'écologie, de l'économie circulaire et de l'innovation, a invité les publics de tous âges à découvrir des solutions innovantes imaginées par des startups, des entreprises, des associations et Toulouse Métropole.

Il a rassemblé quatre temps forts :

- Le forum zéro carbone : organisé par le journal La Tribune sur le thème « De la COP21 à la COP26, 5 ans pour le climat », cet événement a été l'occasion pour les villes et métropoles européennes de réaffirmer leur engagement de neutralité carbone d'ici à 2050.
- Le village d'animations sur les allées Jules-Guesde : expositions, conférences, ateliers, balades... Ce village foisonnant d'activités pour le grand public était au cœur du festival.
- Futurapolis Planète : au Quai des Savoirs, cet événement organisé par Le Point et soutenu par Toulouse Métropole, a proposé des tables rondes sur les questions de la liberté après la crise COVID.
- La Journée de l'économie circulaire au Village by CA : l'événement destiné aux professionnels pour lancer des actions en économie circulaire au sein de leurs structures.



## SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ : SÉCURITÉ ET SANTÉ AVEC DES MOBILITÉS DURABLES

À l'occasion de cet événement, tenu du 16 au 22 septembre 2021, Toulouse Métropole a relayé les informations mises en place par les communes et a proposé plusieurs journées thématiques.

Une journée grand public a par ailleurs été organisée square Charles De Gaulle, à Toulouse en présence de nombreux partenaires de la mobilité : Tisséo voyageurs, région Occitanie, SNCF Voyageurs, VéloToulouse, auto partage (Citiz, Iodines), Maison du vélo, Indigo Wheel, Renault Mobility, société MWheel proposant des essais de trottinettes, Fédération française de randonnée pédestre, association Prévention routière et Être mobile c'est permis, autour du thème 2021 « En sécurité & en bonne santé avec les mobilités durables ».

La manifestation, a pu avoir lieu néanmoins, étant soumise au pass sanitaire, elle a connu une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes.

Une journée a été réservée aux agents de la Mairie de Toulouse, sur le site de Marengo. En 2021, les agents ont pu participer à des ateliers variés : « Révision sécurité vélo », « Visioconférence sur les nouvelles offres Tisséo », « Attacher son vélo », « La route se partage », « Visioconférence sur les bons plans proposés par SNCF Occitanie » et ont eu la possibilité de marquer leur vélo avec un marquage bycicode.

## ► TOULOUSE, UNE VILLE TOUJOURS PLUS INCLUSIVE

*Permettre à chaque citoyenne et citoyen d'évoluer et de s'épanouir dans la ville nécessite de travailler sur l'accessibilité, les dispositifs d'urgence, la proximité comme la résilience globale de la ville.*

### DES MUSÉES ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS ENCORE PLUS ACCESSIBLES

D'importants travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés en 2021.

L'accessibilité interne a évolué au musée des Augustins (excepté la nouvelle entrée, retardée) comme au musée Saint-Raymond, avec la refonte globale de l'entrée (nouvelle banque d'accueil accessible, meilleure gestion des flux de visiteurs, vestiaire, boutique remaniée, travail sur l'éclairage, signalétique intérieure et extérieure plus dynamique).

La galerie Le Château d'eau a bénéficié d'une refonte de sa scénographie et de la rénovation de sa banque d'accueil.

La Calade du Castelet de la prison Saint-Michel a été reprise, en prévision de la demande du Label « Tourisme et handicap ». Elle est désormais plus roulante.

Le théâtre Garonne et la Maison de l'Occitanie ont eux aussi été rendus accessibles.

D'importants travaux ont quant à eux débuté à la Chapelle Saint-Joseph de La Grave. Enfin, les diagnostics accessibilité du musée Georges-Labit et de la Chapelle des Carmélites ont été effectués, préalable à des travaux dans les mois à venir.

La Mairie de Toulouse a candidaté et obtenu la marque d'État « Destination pour tous » le

20 avril 2022. La Ville a atteint le niveau or, le plus élevé, de cette marque touristique qui valorise l'accessibilité d'un territoire.

La Mairie de Toulouse va accompagner le plan d'action prévu sur cinq ans : augmentation du nombre de sites labellisés « Tourisme et Handicap », augmentation de publications en Facile à lire et à comprendre (Falc), amélioration du confort de visite et dispositifs de médiation, renforcement de l'offre culturelle accessible.

En 2021, des dispositifs ont été mis en place au Castelet (ex-prison Saint-Michel) : document d'aide à la visite en Falc, document d'aide à la visite avec braille, gros caractères, dessins et plans tactiles. Un travail est en cours sur l'interprétation en langue des signes française (LSF) des vidéos du parcours permanent. En 2022, de nouvelles actions vont encore améliorer l'accessibilité des musées et monuments, via : la formation des personnels au Falc, à l'audio description, visites et ateliers accessibles ; le développement de livrets en Falc, en cours de rédaction au musée Saint-Raymond, au Couvent des Jacobins, aux musées des Augustins, Paul-Dupuy et Georges-Labit ; la poursuite du déploiement du parcours de médiation multi-sensoriel au musée des Augustins, le déploiement de dispositifs accessibles au musée Paul-Dupuy.

## AUX AUGUSTINS, UN PARCOURS DE MÉDIATION MULTI-SENSORIEL POUR TOUS

Le musée des Augustins accueille chaque année plus de 170 000 visiteurs et figure parmi les plus anciens musées de France. Ses riches collections datent du Moyen Âge jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les bâtiments qui constituent le musée aujourd'hui sont classés monuments historiques. D'importants travaux ont été engagés et touchent à différents

éléments du bâti : verrières, accès, salles d'expositions...

Ces travaux s'accompagnent d'une refonte complète de la scénographie et d'une révision totale des outils d'aide à la visite, d'ici à la réouverture prévue en 2024. L'équipe du musée des Augustins a conçu un parcours de visite multi sensoriel à destination des personnes en situation de handicap et de tous les visiteurs, pour une accessibilité universelle. Il sera intégré à la scénographie des différents espaces du musée et répond aux normes de l'accessibilité physique et cognitive. Il s'articulera autour de différentes stations implantées dans les collections permanentes du musée.

Chaque visiteur du musée des Augustins trouvera à sa disposition un ensemble d'offres et de services lui permettant d'avoir la meilleure expérience de visite possible, quel que soit le moment, le contexte, les contraintes ou ses besoins spécifiques.

Après un premier déploiement dans la Nef en 2020-2021, ce parcours va s'étendre aux salons, à la salle romane, aux salles gothiques et au grand escalier, en 2022, et en 2023, à la salle d'épigraphie et à la visite virtuelle du grand escalier. La transcription du parcours en langue des signes est également prévue.



## L'ÉGALITÉ FILLE – GARÇON DANS LE QUOTIDIEN

La prise en compte de l'égalité fille/garçon dans les bâtiments scolaires comme dans les pratiques est une priorité de la collectivité. Parmi les actions entreprises, l'aménagement des cours de récréation a été repensé, afin de ne plus laisser les terrains de sport monopoliser l'espace. Par ailleurs, la signalétique a été adaptée pour les toilettes.

Les activités des Clae évoluent aussi fortement. En 2021, 150 enfants ont participé à des actions sportives en groupes mixtes, avec des duos éducatrices/éducateurs. Parmi elles, le parcours « Jouer nous fera toujours grandir ! », avec le Stade

Toulousain, a permis de déconstruire certaines représentations autour du rugby. Les enfants ont pu échanger et analyser leur séance pour pouvoir identifier les éventuelles inégalités. Grâce à ces retours, les pratiques changent : filles capitaine d'équipe, plaisir de jeu, passes entre membres de l'équipe et plus seulement par affinité. Ce souci d'égalité fille – garçon a également marqué la sélection des « livres de Noël » pour les 16 800 enfants en maternelle : les ouvrages ont dû satisfaire les attentes de tous les enfants, tout en ne véhiculant pas d'images genrées ou stéréotypées des personnages.

## ZOOM

### TOULOUSE CONSOLIDE SA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Cela fait neuf ans que la Mairie de Toulouse dispose du label Résilience France Collectivités qui évalue la préparation à la gestion des risques importants et des crises exceptionnelles auxquelles elle pourrait avoir à faire face. Reconduit en novembre 2021, pour un an, celui-ci reconnaît la démarche de la Mairie de Toulouse en matière de planification de la sauvegarde de la population, prévention et réduction de la vulnérabilité des équipements, avec notamment des formations, entraînements et exercices, préparation à l'organisation de la conduite des opérations...

En 2021, la Mairie de Toulouse s'est dotée d'un Plan d'accueil et d'hébergement en cas de risques majeurs. Ce document, volet opérationnel du Plan communal de sauvegarde (PCS), permet de lister les moyens permettant d'accueillir et d'héberger les populations évacuées suite à un événement exceptionnel, de définir les missions et actions des services pour assurer cet hébergement dans de bonnes conditions et de suivre les moyens dédiés (lits de camp, couvertures polaires...).



## ET AUSSI

### CENTRES CULTURELS : UNE ACTION « DÉVELOPPEMENT DURABLE » SOLIDAIRE ET ÉPANOUISSANTE

La Mairie de Toulouse favorise l'accès du plus grand nombre à la découverte et à la pratique de loisirs artistiques, culturels, éducatifs, sportifs et de bien-être. Les objectifs de la Mairie, poursuivis dans un esprit d'échanges, de proximité et de mixité sociale, s'appuient sur quatre politiques publiques (Education, Culture, Vie locale et Solidarité). Cinq territoires maillent la ville et abritent 16 centres culturels, 14 maisons de quartier, 14 associations conventionnées et les associations hébergées dans les centres. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations sont assurées par des actions socioculturelles transversales.

Dans ce cadre, la Mairie de Toulouse se mobilise pour le développement durable, notamment sur

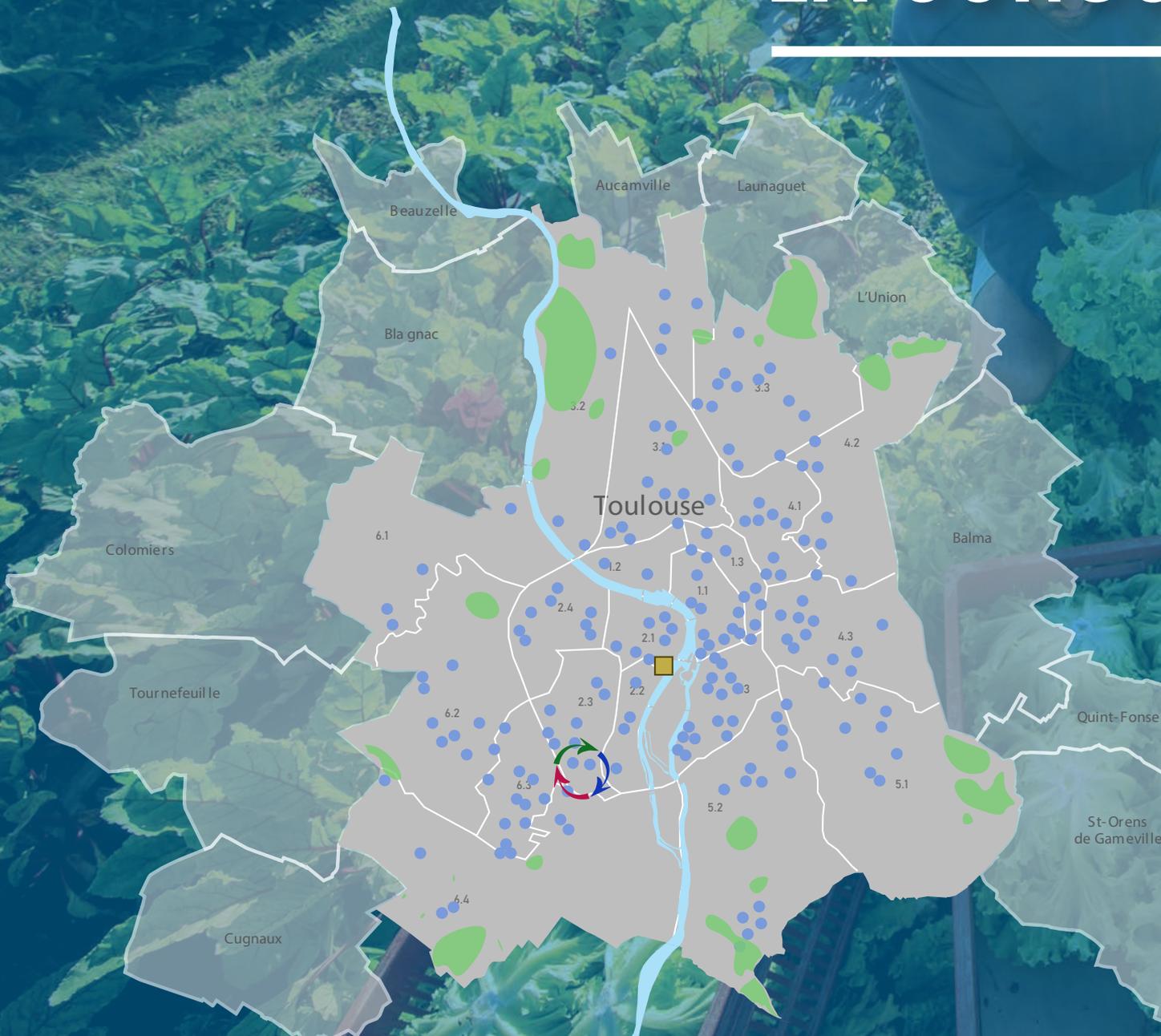
les enjeux de : cohésion sociale et de solidarité entre les territoires et les générations ; épanouissement de tous les êtres humains.

La Mairie de Toulouse intègre dans ses politiques et actions des enjeux qui dépassent le seul champ culturel et artistique en s'appuyant sur d'autres politiques publiques : solidarité, vie locale, éducation, politique de la ville. Des activités pédagogiques, ludiques et innovantes sont proposées dans les différents centres culturels. Parmi ces actions sur la période 2021-2022, on compte : 630 spectacles avec 31 049 spectateurs, 109 résidences d'artistes, 41 expositions et conférences avec 1 197 visiteurs, 538 activités régulières différentes (394 ateliers + 144 stages) avec 4 714 usagers inscrits, 207 sorties thématiques avec 1 946 participants inscrits.



4

# LA CRO FAVO LA CONSO



# INNOVER POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET L'ADAPTION RESPONSABLES

Pour limiter l'impact écologique des activités, la Mairie de Toulouse encourage les circuits courts, la culture des terres et l'approvisionnement de proximité, tout en contribuant à l'émergence de solutions innovantes, au bénéfice d'une ville durable.

- Restaurants scolaires
- Patrimoine de la régie agricole de Candie
- Expérimentation ré-emploi
- Projets exemplaires économie circulaire

grives

## FAVORISER LE « BIEN MANGER », DE QUALITÉ ET RESPONSABLE

*Augmenter la proportion d'ingrédients labellisés et locaux est au cœur de la démarche de la Cuisine centrale, afin de proposer une restauration de qualité en luttant contre le gaspillage.*

### LA CUISINE CENTRALE, AU-DELÀ DES EXIGENCES DE LA LOI EGALIM

La Cuisine centrale prépare 35 000 repas par jour, destinés aux écoles publiques de la ville. La loi Egalim exige qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 50 % de produits utilisés soient sous Signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO) dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

La Cuisine centrale de Toulouse dépasse dès à présent cet objectif : 51 % de son budget est consacré à l'achat de produits SIQO (IGP, Label Rouge...), dont 32 % de produits bio. Le soutien à des filières locales d'approvisionnement permet par ailleurs que 43 % de la totalité des denrées alimentaires utilisées par la Cuisine centrale soient d'origine locale (Occitanie, sud de la Nouvelle Aquitaine).



### UNE PRATIQUE RESPONSABLE, POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE



La Cuisine centrale est engagée depuis décembre 2020 dans l'action *Mon restau responsable*. Cette démarche d'amélioration continue est basée sur quatre piliers : bien-être, assiette responsable, éco-gestes et engagement social et territorial. La Cuisine centrale a pris des engagements sur ces quatre thématiques, à réaliser d'ici décembre 2022.

Depuis mai 2021, la Mairie de Toulouse s'appuie aussi sur l'application Too Good To Go. Cela lui permet de vendre à prix réduit les excédents alimentaires à une date proche de la limite de consommation. La Mairie de Toulouse complète son dispositif « anti-gaspi » avec l'application de l'association Hop Hop Food : certains excédents de la Cuisine sont donnés à des personnes en précarité alimentaire.

### DES MENUS ADAPTÉS ET CONNUS À L'AVANCE

Depuis septembre 2021, le menu a été adapté à la capacité d'absorption des enfants : en maternelle, le bol alimentaire est passé à 4 composantes, contre 5 auparavant.

Par ailleurs, un effort important d'information est mené, sur les menus : l'application "Quiditmiam" renseigne à l'avance sur leurs compositions, ainsi que sur l'ensemble des détails des ingrédients utilisés (nutrition, allergènes...).





## VALORISER LES DÉCHETS

La valorisation des déchets est une priorité de la Mairie de Toulouse. Les bio-déchets issus de l'activité de la Cuisine centrale font ainsi l'objet d'un contrat avec les Alchimistes, depuis

mars 2021, qui transforment ces bio-déchets en compost. De mars 2021 au 31 décembre 2021, 6 632 kg de biodéchets ont été collectés.

### ZOOM

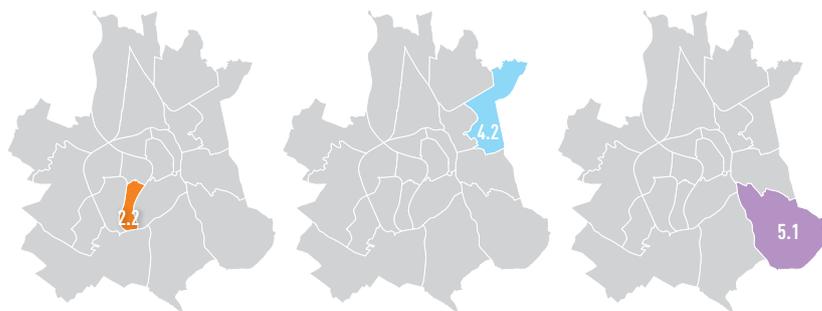
#### QUATRE ÉCOLES TESTENT LE TRI À LA SOURCE ET LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

La Mairie de Toulouse a lancé une étude pour la mise en place du tri à la source des biodéchets des écoles. Concrètement, deux pistes sont explorées :

- Le compostage mécanisé sur les écoles Mailhos (maternelle) et l'école La Terrasse (élémentaire) ; deux types de composteurs sont expérimentés depuis le début du mois de juin 2022.
- La collecte par un prestataire dans les écoles maternelles Bénézet et Juncasse.



Le compost sera épandu sur les espaces verts des écoles tests. La phase expérimentale est prévue pour s'achever en juillet 2023. En parallèle, un recensement des prochains sites de déploiement sera mené entre juillet et décembre 2022.



## ► CULTIVER EN PROXIMITÉ, AVEC LE DOMAINE AGRICOLE DE CANDIE

*Depuis 1976, Toulouse dispose de sa propre régie municipale agricole. La régie de Candie assure des productions de qualité, en circuit court et de proximité.*

### L'AGRICULTURE SOUS TOUTES SES FORMES

Au milieu des années 1970, la Mairie de Toulouse a acheté de vastes terrains aux portes de la ville et a décidé de poursuivre la tradition multiséculaire de cultures de vignes, de céréales et de légumineuses sur son territoire.

Le domaine agricole de la ville de Toulouse s'étend aujourd'hui sur environ 390 hectares. Des cultures sont implantées sur plus de 230 hectares (blé dur et blé tendre, orge, soja, sorgho, triticale, lin, féverole, lentilles, luzerne...) dans les quartiers de Ginestous, Pech David, Marcaissonne et Gabardie. Ces terres comptent 40 hectares de vignes, de verger et d'espace de biodiversité (haies champêtres, ruchers, prairies naturelles) : elles font du domaine de Candie le dernier vignoble de l'agglomération. En avril 2019, cinq hectares de vigne nouvelle avec des cépages du bassin du sud-ouest (Gros

Manseng, Malbec et Marselan) ont été plantés. La régie agricole préserve l'environnement, en cultivant selon des méthodes agroécologiques, en pensant la rotation des cultures, travaillant peu les sols, utilisant le binage régulier ou la plantation de légumineuses pour fixer l'azote présent dans l'air. Des haies champêtres (2 000 à 4 000 jeunes arbres et arbustes plantés) associées à des bandes de prairies enrichissent le paysage, protègent du vent et assurent un habitat protecteur à la flore et à la faune, en particulier aux insectes.

Une centaine de ruches de l'association « Abeillement Vôtre » sont, depuis 2015, installées sur le domaine de Candie.

Près de 170 hectares sont par ailleurs entretenus, essentiellement sous forme de prairies, ou sous



forme d'espace de compensation écologique. 1 000 balles de fourrage nourrissent le troupeau d'un éleveur bovin qui fournit les étals des marchés de la Métropole.

Chaque année, des événements qui accueillent un public nombreux y sont organisés pour la promotion de l'agriculture, telle la fête des vendanges ou une journée portes-ouvertes qui permettent aux visiteurs de découvrir et d'apprécier l'activité agricole en ville et de rencontrer des producteurs locaux.

## UN GRAND DOMAINE NOURRICIER, CERTIFIÉ BIO

L'un des objectifs du domaine de Candie est d'approvisionner les cantines scolaires gérées par la Mairie de Toulouse en légumes, à la fois biologiques et locaux. Quatre tonnes de lentilles produites par la régie sont servies dans les cantines scolaires et 300 tonnes de céréales sont transformées en pain bio pour les écoles ou dans les brasseries.

La production de vigne et de céréales est intégralement certifiée Agriculture biologique depuis 2014, faisant du domaine une des plus grandes fermes bio à l'échelle de la région Occitanie. La production viticole annuelle est de l'ordre de 350 à 500 hectolitres de vin, notamment servies sur les tables des restaurants-seniors et lors des réceptions officielles, ainsi que du jus de raisin qui est bu en particulier lors des goûters des centres de loisirs.

Depuis 2014, le domaine accueille le Drive fermier toulousain, créé à l'initiative de la Chambre d'agriculture, ainsi que les 100 familles de l'Amap de Saint-Simon qui viennent y chercher leurs paniers.

En mars 2021, la régie municipale a mis une parcelle de 11 ha du domaine de Candie à disposition d'un Groupement agricole et d'exploitation commun (GAEC) pour y planter un verger de 10 000 pommiers, 1 200 pieds de raisin de table et 1 200 kiwis. À l'automne 2022, un magasin fermier vendra les produits de ce verger et de producteurs exclusivement régionaux, ainsi que les produits du domaine. Les Toulousains pourront également venir directement cueillir les fruits dans les arbres et dans la vigne de raisin de table.

## ► TOULOUSE « MÉTROPOLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

*L'année 2021 a marqué l'engagement de Toulouse Métropole dans une approche d'économie circulaire. La Mairie de Toulouse a ainsi accueilli et accompagné plusieurs expérimentations.*

### EXPÉRIMENTATION DE RÉ-EMPLOI À L'ÉCOLE BÉNEZET

La Mairie de Toulouse initie une démarche d'économie circulaire sur ses projets immobiliers : un premier projet démonstrateur est lancé pour une opération de requalification de l'école élémentaire Bénézet (quartier du Fer à cheval).

Ce projet s'articule autour d'un bâtiment qui sera déconstruit pour être reconstruit, étendu et surélevé. Le ré-emploi ou la valorisation des matériaux de déconstruction doit permettre de réduire de 20% la consommation des ressources liées à l'acte de construire et surtout de favoriser le développement d'une filière locale de ré-emploi, contribuant ainsi à lancer cette démarche de manière exemplaire sur la région. Les objectifs fixés sont très ambitieux.

Il est prévu de valoriser 85% de la matière exprimée en tonnage (soit +15 points relativement à la réglementation) pour l'ensemble des travaux (déconstruction, rénovation et extension) ainsi que l'emploi de 5% de matériaux de seconde main exprimés en valeur financière des fournitures.

Un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans ce domaine accompagne le projet dans les missions de définition, d'analyse et de suivi de l'opération pour assurer, consolider et communiquer sur l'atteinte des objectifs qui ont été fixés.





## PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE INNOVE DANS LE QUARTIER PAPUS



Dans le cadre du chantier de démolition des immeubles de la cité Tabar (quartier Papus), le bailleur Patrimoine Languedocienne a été lauréat du programme « Économie circulaire dans le BTP en Occitanie », initiative lancée par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et la région Occitanie.

Après avoir établi un diagnostic des déchets du chantier, le bailleur, accompagné d'un bureau d'études, a déterminé quels matériaux issus de la démolition pourraient être récupérés. Plusieurs solutions de réemploi ont été mises en œuvre dont la réutilisation de certains matériaux sur place

pour réhabiliter les bâtiments. Les matériaux de démolition produits dans le cadre du chantier ont pu être revendus ou donnés en vue d'un réemploi ou d'une transformation : les murs, par exemple, peuvent être broyés, recyclés et devenir des revêtements routiers. Cette démarche permet également d'éviter la pollution liée aux nouveaux matériaux.

Au final, ce chantier a permis d'économiser 400 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Enfin, cette démarche doit, à terme, créer une filière de réinsertion dans le quartier.

## ► SOUTENIR L'INNOVATION POUR DES PRATIQUES RESPONSABLES

*La Mairie de Toulouse est un terrain d'innovation et d'expérimentation au service de la ville durable.*

### LES « CHALLENGES INNOVATION », JEUNES POUSSES DU CHANGEMENT

Dans le cadre de la co-construction d'une « Ville de demain » plus résiliente (2021-2026) et au titre du Plan de relance pour l'emploi, Toulouse Métropole a lancé, en décembre 2020, une série de challenges pour accélérer les innovations sur le territoire face à la crise sanitaire. La thématique « Se nourrir dans la ville du quart d'heure » a permis de faire émerger trois projets structurants lauréats en 2021, désormais en cours :

- Terreauciel développe le concept des « Carrés maraîchers », ferme maraîchère urbaine rapprochant agriculteurs et consommateurs,
- La Coop Mil rassemble les acteurs de l'alimentation durable en région toulousaine (producteurs, transformateurs, distributeurs, solutions zéro déchet, services logistiques, supports et formations), pour organiser les achats, les flux logistiques de produits, contenants et déchets. Elle agit sur deux aspects : l'approvisionnement local et le zéro déchet,

- Applicolis créé des « Relais responsable de proximité » proposant le retrait de commande de produits locaux dans une démarche 100 % responsable (approvisionnement, conditionnement), la sensibilisation des citoyens aux pratiques responsables et donnant de la visibilité aux acteurs locaux engagés dans ces dynamiques.

Dans la catégorie « Solutions innovantes au service de la ville de demain », l'association FAIRÉCO a été récompensée pour le « Défi familles », autour de l'écologie et du zéro déchet dans les Quartiers politique de la ville de Toulouse.



### ET AUSSI

### DES CAPTEURS INNOVANTS POUR L'EAU DE LA RÉGIE DE CANDIE



Au-delà des challenges innovation, le programme d'expérimentation a participé à la mise en œuvre de projets sur le territoire métropolitain en faveur du développement durable. Parmi eux figure celui de la startup SINAFIS.

L'entreprise propose des solutions permettant de résoudre les problèmes liés à l'irrigation, l'usage des produits phytosanitaires et la préservation des sols dans le cadre de la transition écologique et les initiatives de développement durable.

L'expérimentation menée consiste à fournir à la régie de Candie des capteurs permettant de suivre le besoin en eau des cultures et évoluer sur la gestion de l'arrosage, à l'heure où l'utilisation de la ressource en eau s'avère de plus en plus sensible.



# 5

# RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Économies d'énergies, consommation responsable, sobriété digitale ou encore politique d'achats vertueuse font partie des pratiques de la Mairie de Toulouse. Le développement durable fait évoluer le fonctionnement de la collectivité et doit inciter les citoyens à modifier leurs comportements.



## DES ACHATS RESPONSABLES ET UN FINANCEMENT DURABLE

*La collectivité agit pour le développement durable, par sa politique d'achats vertueuse et des modes de financements verts.*

Administration exemplaire	Évolution 2020/2021	Évolution 2015/2021
Part du budget consacré à l'achat de produits bio dans les cantines scolaires de Toulouse	2%	+9%
Consommation d'énergie corrigée du climat des bâtiments de la Ville (GWh)	-0,2%	-9%
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (GWh)	-5%	-29%
Consommation d'eau des bâtiments de la Ville (milliers m <sup>3</sup> )	+11%	-6%
Nombre de ramettes de papiers achetées	+9%	-43%
Nombre de journées de formation suivies par les agents	-9%	-69%
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	+24%	-25%
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	-0,50%	+0,60%

## UN SCHEMA DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

Fin 2021, la collectivité s'est dotée d'un schéma des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Celui-ci est l'aboutissement d'une démarche engagée en 2019. Concrètement, de nouveaux indicateurs vont être déployés et appliqués à tous les domaines d'achats. Plus largement, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole veulent faire évoluer les pratiques et la culture des achats de tous ses services, en privilégiant des logiques de sobriété, d'économie circulaire et de réemploi.

Des objectifs sont visés :

- Soutien à l'inclusion sociale par les achats de la collectivité,
- Développement du secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), et de la plus-value sociétale,
- Contribution à une économie circulaire ambitieuse,
- Diminution de l'empreinte carbone et énergétique,
- Prise en compte de la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail,
- Soutien à une alimentation durable et locale.

Deux projets visant à améliorer la prise en compte de l'aspect environnemental dans les marchés de travaux ont été initiés fin 2021 et début 2022.

D'une part, une stratégie bâtiments et économie circulaire est lancée. L'objectif est de se coordonner avec les acteurs grâce à une charte engageante sur les opérations de construction et de réhabilitation (action 2022), la systématisation d'un critère économie circulaire (progressivement déployé dans 58 chantiers, action 2022-2024) et la mise en place d'un référentiel commun sur les diagnostics ressources appelés PEMD (Produits équipements matériaux et déchets) (action 2022).

D'autre part, la collectivité a signé le pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilités, qui vise à préserver les ressources (réemploi ou utilisation de matériaux à faible empreinte carbone), éco-conditionner l'attribution des offres de certains marchés et réduire les émissions de gaz à effet de serre générées.

La Maire de Toulouse comme Toulouse Métropole se tiennent aussi à l'écoute des fournisseurs : le baromètre de l'observatoire Pacte PME a permis de sonder, pour la 3<sup>e</sup> fois, 400 entreprises (petites et moyennes

entreprises ou entreprises de taille intermédiaire) représentatives des dépenses de la collectivité. Par ailleurs, la collectivité participe au projet de préfiguration d'un réseau des achats responsables Occitanie, porté par l'ADEME et la région Occitanie. Certains des marchés ont vu leur périmètre et les pratiques évoluer, notamment :

- Retravail du marché de vêtements de travail et analyse en cours sur les déchets générés,
- Clause de suivi de la politique fournisseur sur la réparabilité des matériels proposés dans un marché d'achat de matériel horticole,

- Construction d'un critère et d'une clause pour identifier les perturbateurs endocriniens et entrer avec le fournisseur dans une démarche de progrès pour substituer les produits concernés,
- Mise en place d'un groupe de travail sur la prise en compte des obligations sur la commande publique de la loi anti gaspillage pour une économie circulaire pour les directions concernées par les produits (textiles, informatique, vaisselles, mobilier notamment),
- Marchés de reprise de matériel informatique et marché d'achat de matériel informatique d'occasion.

Achat durable	Évolution 2020/2021	Évolution 2016/2021
Part des marchés notifiés avec une disposition environnementale (critère ou clause) - mairie de Toulouse	+11%	+7%
Part des marchés notifiés avec disposition sociale (mairie de Toulouse et Toulouse Métropole)	-*	-*
Achats vers le secteur protégé (insertion des personnes en situation de handicap ESAT/EA) en € - mairie de Toulouse	+18%	+210%
Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics mairie de Toulouse et Toulouse Métropole	+65%	+15%

\*pas de données disponibles pour 2021

## ▶ LA RATIONALISATION DES BIENS DE CONSOMMATION S'ACCENTUE

*Agir pour la baisse des consommations au sein de la collectivité nécessite que chacun modifie ses comportements. La Mairie de Toulouse montre la voie.*

### DES FLOTTES DE VÉHICULES PLUS SOBRES

Dans le cadre de la mise en place de la Zone à faibles émissions en mars 2022 et pour atteindre les objectifs du PCAET, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont décidé d'engager une stratégie sur la gestion de leur flotte de véhicules. Elle s'appuie sur deux axes :

- 1<sup>er</sup> axe : rationaliser le parc de véhicules, en favorisant le développement de l'autopartage, des transports en commun et l'usage de vélos dans les usages professionnels,
- 2<sup>e</sup> axe : orienter plus fortement les renouvellements vers des motorisations peu émissives pour les véhicules légers comme pour les poids-lourds.



Le renouvellement du parc de véhicules légers est déjà de 40% et l'objectif est de réduire, d'ici 2030, de 50% la production de CO<sub>2</sub> de la flotte de la Métropole et de diviser par 5 les NOx produits. La part résiduelle du diesel en 2030 serait alors de 25% du parc. La campagne de renouvellement des parcs a débuté, en particulier, afin de mettre en conformité nos flottes de véhicules avec les principes de la Zone à faible émission instaurée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022. Les véhicules légers, les fourgonnettes et les fourgons portant vignettes Crit'air hors-catégorie, 5, 4 et 3 sont progressivement remplacés par des véhicules électriques, gaz et/ou hybrides. Les poids lourds seront progressivement remplacés par des véhicules fonctionnant au GN avec déjà neuf bennes à ordures ménagères roulant au gaz et trois autres en commande en 2022. L'achat d'une benne à ordures ménagères électrique a également été réalisé cette année. Par ailleurs, les collectivités investissent dans des matériels moins émissifs favorisant l'innovation, avec l'expérimentation de véhicules fonctionnant à l'hydrogène

Aussi, Eau de Toulouse Métropole mène une politique volontariste de renouvellement de la flotte des véhicules de service : au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 146 véhicules légers (véhicules < 3,5 t) électriques ou alimentés au GNV équipent les services de l'eau, soit environ 50% de la flotte.



## LE PLAN PAPIER PORTE SES FRUITS

Lancé en 2019 par Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse, le Plan papier est une action du Programme local de prévention des déchets qui répond à plusieurs objectifs : réduire la consommation de papier de 50 % d'ici 2025, généraliser le tri des papiers et emballages et augmenter l'utilisation de papier recyclé. Pour atteindre ces objectifs, différentes actions ont été mises en place : actions de sensibilisation, communication, projets de dématérialisation et expérimentations.

Ce début d'année a notamment été l'occasion de tester le tri en apport volontaire dans les bureaux. Grâce à ces actions, la part de papier recyclé est passée en 2021 de 5 à 22 %. La consommation de papier est quant à elle en baisse de 8 % par rapport à 2020. Par ces résultats plus qu'encourageants, les deux collectivités démontrent l'impact concret que peuvent avoir des actions du quotidien.

**PLAN PAPIER**  
*je m'engage*

**Le SAVIEZ-VOUS ?**

- 16% DES IMPRESSIONS NE SONT PAS LUES<sup>(1)</sup>
- 25%<sup>(1)</sup> DES DOCUMENTS SONT JETÉS 5 MINUTES APRÈS LEUR IMPRESSION<sup>(1)</sup>
- 10x PLUS CHER QUE LES NOIRES ET BLANCHES
- 87 LITRES D'EAU POUR FABRIQUER UNE RAMETTE DE FEUILLES A4<sup>(2)</sup>

(1) données ADEME - Guide Eco-responsable au bureau (2) données nationales

PLAN CLIMAT TOULOUSE MÉTROPOLITAIN **MAIRIE DE TOULOUSE** toulouse métropole CCAS Centre Commandant d'Action Sociale MAIRIE DE TOULOUSE

## ET AUSSI

### RIO LOCO ET LE THÉÂTRE-ORCHESTRE DU CAPITOLE DONNENT L'EXEMPLE

Le festival Rio Loco, créé en 2006, est engagé de longue date dans une démarche écocitoyenne et éco-responsable. Son organisation comme ses partenariats sont marqués par des actions sur la vaisselle consignée, les gobelets réutilisables ou encore les cendriers de poche, afin de limiter son empreinte écologique. La réduction des déchets est une priorité, alors que 6 000 repas par jour sont servis au festival : les biodéchets sont collectés et valorisés, et 250 kg de déchets plastiques sont évités avec la consigne. Des bornes cendriers permettent de récupérer les mégots, qui seront valorisés en mobilier.

Au Théâtre et orchestre du Capitole, une démarche globale de développement durable est déployée. Recyclage des décors, perruques et autres accessoires s'accompagnent d'un tri sélectif drastique. Une politique d'achat volontaire

privilégie les matériaux issus du recyclage, locaux (bois du Gers) et peu énergivores (projecteurs LED). D'autres projets sont en cours, autour de mutualisation d'équipements et de véhicules.

### éco-citoyen et éco-responsable

Depuis 2006

**FESTIVAL SOLIDAIRE écoloco**

LE FESTIVAL S'ENGAGE CHAQUE ANNÉE dans une démarche éco-responsable et solidaire, dans son organisation comme dans ses partenariats.

Plus d'infos sur **écoloco** [www.rio-loco.org](http://www.rio-loco.org)

- CENDRIERS DE POCHE ET BORNE CENDRIER**  
à disposition gratuitement au Point info\*
- GOBELÉTS RÉUTILISABLES**  
disponibles aux buvettes puis à déposer aux consignes\*
- VAISSELLE CONSIGNÉE**  
disponible aux stands de restauration puis à déposer aux consignes\*

© Bureau d'Action 3101

## ► DÉMATÉRIALISATION ET NUMÉRIQUE RESPONSABLES

*L'impact du numérique en matière de consommation énergétique et de coût environnemental fait l'objet d'une action de la collectivité, pour parvenir à la sobriété digitale.*

### UNE FEUILLE DE ROUTE ADOPTÉE POUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La crise sanitaire a mis en exergue l'importance du numérique, aussi bien sur l'adaptation des organisations que l'accès aux services.

La Mairie de Toulouse a participé au printemps 2021, avec d'autres collectivités, à la rédaction du Manifeste pour des territoires numériques responsables de France urbaine.

La prise de conscience de l'importance de s'engager résolument en faveur de la sobriété numérique est progressive et la collectivité anticipe un mouvement qui devrait prendre rapidement de l'ampleur. L'adoption, en première lecture, en juin 2021, par l'Assemblée nationale de la proposition sénatoriale de loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France en est une preuve.

L'ambition portée est de s'engager pour un numérique plus sobre et soucieux de son impact écologique et un numérique au service de la transition écologique et solidaire. En effet, le numérique peut et doit être un vecteur de diminution des impacts environnementaux, des pollutions de nos activités, en accompagnant de nouvelles pratiques et des innovations au titre de la transition écologique. À cet égard, la Mairie de Toulouse a décidé de s'engager sur les objectifs suivants :

- Réduire l'empreinte environnementale du numérique,
- Mobiliser le numérique au service de la transition écologique,
- Accompagner les utilisateurs et les usagers vers un numérique responsable.

Sept leviers ont d'ores et déjà été identifiés pour être mis en œuvre, dans le cadre d'une démarche transversale. Ces actions pourront

être complétées tout au long de cette démarche. Ces ambitions pourront être reconnues au travers d'une labellisation « Numérique responsable » de la collectivité.

Les objectifs de cette feuille de route se déclinent donc autour de plusieurs thématiques :

- Des actions portant sur l'infrastructure numérique de la collectivité (architecture modulaire, réseau, climatisation des data centers...);
- Des actions tournées vers les utilisateurs internes ou externes du système d'information afin d'arriver à une utilisation moins gourmande en énergie (bonnes pratiques d'éco-conception, bonnes pratiques d'utilisation de la messagerie, charte graphique et sites web moins gourmands...);
- Des actions visant à rationaliser et optimiser les dotations en équipements des utilisateurs aux fins d'en limiter le poids écologique tout au long du cycle de vie, dès leur fabrication ;
- Des actions et des projets numériques au profit de la lutte contre le réchauffement climatique, comme la supervision des îlots de chaleur par l'intelligence artificielle.

Une évaluation initiale précise de l'impact environnemental du système d'information sera réalisée, via un audit effectué par un prestataire spécialisé.

Un travail a d'ailleurs déjà été amorcé pour évaluer l'impact des outils de messagerie. Cette évaluation initiale sera alors assortie d'objectifs précis et sera évaluée tout au long de la mise en œuvre de la feuille de route. Le suivi de cette feuille de route et des objectifs ainsi fixés fera l'objet d'une restitution régulière.

### ET AUSSI

#### LES PROCÉDURES ÉVÉNEMENTIELLES DÉMATÉRIALISÉES

La Mairie de Toulouse a engagé une démarche de modernisation par une dématérialisation des documents nécessaires pour organiser un événement.

Plus largement, la collectivité travaille à la création d'un guichet unique événementiel. Cet outil informatique transversal aux différents services va à terme permettre aux organisateurs d'événement d'avoir une plateforme unique de déclaration de l'événement.



## ▶ DE NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

### LE TÉLÉTRAVAIL DÉPLOYÉ

Après une phase expérimentale dans l'urgence, consécutive à la crise sanitaire, le télétravail a été déployé au sein des différents services. Le cadre a été présenté aux instances délibérantes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le déploiement du télétravail au sein de la collectivité participe à réduire l'empreinte carbone de la collectivité, impulse ce levier pour améliorer et réduire l'absentéisme, contribue à améliorer l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle et soutient l'égalité professionnelle.

### LE PLAN DE MOBILITÉ DES EMPLOYÉS ACTUALISÉ

Le Plan de mobilité des employés concerne le personnel de la Mairie de Toulouse. Il a pour objectif de rationaliser l'organisation des déplacements domicile-travail des agents et ceux liés à l'activité de nos collectivités. Des mesures concrètes sont prises pour développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, plus respectueux de l'environnement comme la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres... Il se traduit notamment par une participation financière de la collectivité aux

diverses formules d'abonnements (transports en commun, covoiturage) souscrits par les agents pour les déplacements domicile-travail.

En 2021, la collectivité a engagé l'actualisation de son Plan de mobilité des employés. Une enquête a été lancée auprès des agents pour actualiser l'état des pratiques. Les réflexions ont été engagées concernant l'instauration du forfait mobilité durable. 70 agents ont fait réviser leurs vélos grâce aux ateliers de réparation cycles et 30 marquages bycicodes ont été réalisés.

### ET AUSSI

#### ÉTUDE SUR LES IMPACTS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LES MÉTIERS

La Mairie de Toulouse accorde une place importante à la Santé et qualité de vie au travail. En février 2022, un chercheur effectuant une thèse CIFRE a été recruté, pour travailler sur les impacts de la transition écologique sur

les organisations du travail et les pratiques professionnelles des métiers concernés. Le projet a pour but d'analyser les impacts des transformations et anticiper les effets sur la santé des agents.



# 6

# INTÉGRER LES MÉTHODES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CONDUITE DES ACTIONS

---

La Mairie de Toulouse encourage la participation des habitants dans la vie des quartiers.



## ► DES COMMISSIONS DE QUARTIER, POUR FACILITER LA CONCERTATION

Ouvertes à tous les habitants et associations, les commissions de quartier mises en place par la Mairie de Toulouse sont des instances de participation à l'échelle de chaque quartier. Ces commissions permettent le partage de l'information entre les élus, les services et les acteurs associatifs et citoyens.

Elles favorisent une implication de tous dans l'élaboration des projets de proximité, dans tous les domaines : urbanisme, aménagement des rues et places, stationnement, propreté, tranquillité, équipements publics...

Ces commissions, réunies deux fois par an, permettent d'installer une concertation de proximité et de débattre des orientations prises par le pouvoir exécutif local.

## ► BAFAPATABOR RENFORCE LA VISIBILITÉ DES ACTIONS SOLIDAIRES



Mis en place en 2015, le conseil citoyen BaFaPaTaBor représente près de 13000 citoyens des quartiers Bagatelle, Faourette, Papus, Tabar et Bordelongue (Quartier 2.3).

Composé d'habitants, de représentants d'associations et de commerçants, ce conseil a pour objectif de donner davantage la parole aux habitants, de les faire participer aux projets et aux décisions qui concernent leurs quartiers.

Les partenaires du territoire réunis autour de l'ASSQOT (Animation sociale et solidaire des quartiers ouest toulousains) et de la régie de quartier portent depuis mars 2020 un groupe de travail qui a donné lieu au projet « BaFaPaTaBor en transition ». Cette démarche fait notamment suite à un souhait de ces opérateurs de s'inscrire dans les démarches du Plan climat, présenté en 2019 aux partenaires du territoire. Une démarche a été déposée dans le cadre de l'Appel à projet Toulouse Impact qui avait donné naissance au projet de conciergerie solidaire mais aussi d'une structure autour de la distribution alimentaire avec la Maison de quartier.

En 2021, les partenaires ont par ailleurs porté une animation-sensibilisation lors de l'été à la Croisée des parcs pour une journée de rencontres autour du développement durable et de l'autonomie alimentaire. Cette animation s'est tenue le 20 juillet 2021, avec des projections par le FreDd, des stands autour du recyclage, du don, des éco-gestes, de l'alimentation et la nutrition...

En 2022, le groupe de travail a permis de regrouper l'ensemble des actions des partenaires, listés sur une carte éditée en avril 2022. Cette cartographie a été réalisée par une stagiaire recrutée par l'association ALIMECO qui porte un projet d'autonomie alimentaire, d'accompagnement des habitants vers les circuits-courts et l'alimentation durable.

Instaurés dans le cadre des nouveaux contrats de ville, les conseils citoyens présents dans l'ensemble des quartiers prioritaires, douze à Toulouse, se prononcent également sur des projets du contrat de ville, aux côtés des institutions, dans les instances de suivi du contrat, notamment au comité de pilotage.

## ► ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'évaluation d'une politique publique vise à en mesurer les effets sur la population et le territoire et de rapprocher les résultats des objectifs initiaux poursuivis.

En 2021, dans le cadre du programme annuel d'évaluation de ses politiques publiques, la Mairie de Toulouse a mené l'évaluation du Projet éducatif de territoire de Toulouse, avec l'ensemble de ses partenaires et en consultant les enfants et les parents d'élèves. Elle a également évalué la facilité d'accès des Toulousains aux démarches administratives en ligne proposées par la Mairie et la Métropole de Toulouse. Les synthèses de ces évaluations sont disponibles sur le site [toulouse.fr](http://toulouse.fr).

En parallèle, la Mairie a conduit quatre enquêtes : deux enquêtes de satisfaction, auprès d'une part des usagers des services des formalités administratives (Mairies annexes) et de l'état civil et d'autre part des parents usagers de la Maison municipale des familles ; une enquête sur les besoins des jeunes après un an de Covid ; une enquête sur la notoriété des événements culturels toulousains au niveau national et local.

Au total, 10544 habitants ont été consultés en 2021 dans le cadre des processus d'évaluation ou d'enquête de la Mairie et de la Métropole de Toulouse.

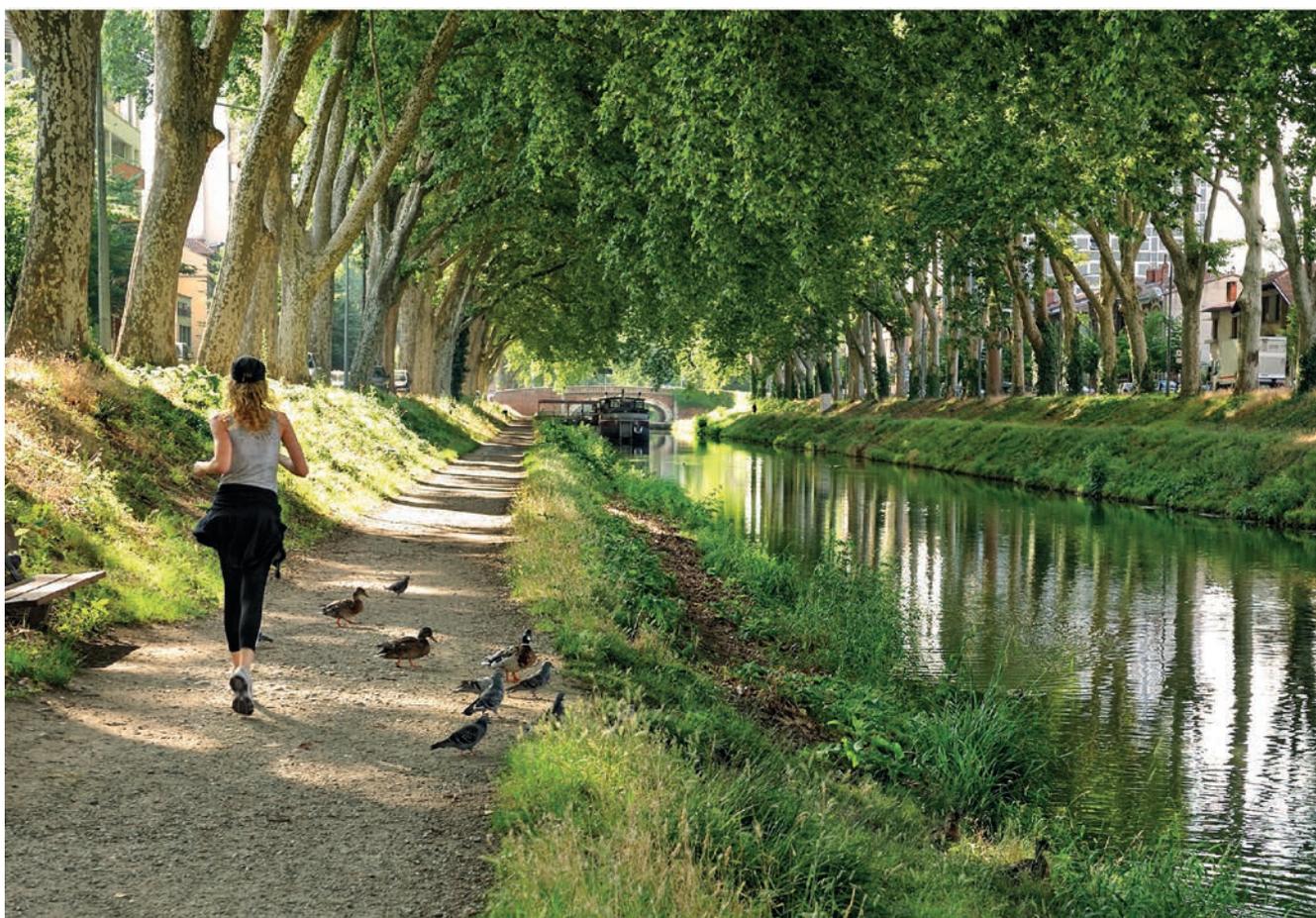
## ► DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : JEPARTICIPE.METROPOLE.TOULOUSE.FR

Pour construire la ville de demain avec les citoyens et rendre son action plus efficace, la Mairie de Toulouse a mis en place, en 2018, la plateforme citoyenne [jeparticipe.toulouse.fr](http://jeparticipe.toulouse.fr). Cet outil permet aux habitants de prendre connaissance des projets et de participer aux différentes consultations.

Avec plus de 50 consultations publiées en 2021 dont le budget participatif « Mes idées pour mon quartier », la consultation Grande

rue Saint-Michel ou encore la Zone à faibles émissions-mobilité (ZFE-m) et le projet Grand parc Canal à l'échelle métropolitaine, la plateforme se développe et permet à chacun de participer aux projets en ligne.

En 2022, la plateforme change de nom et devient [jeparticipe.metropole.toulouse.fr](http://jeparticipe.metropole.toulouse.fr) pour permettre à l'ensemble des communes de la Métropole de s'en saisir, en complément de leurs actions de participation déjà existantes sur le territoire.









**Sources :**

Toulouse Métropole en Chiffres 2022  
Contributions des services  
INSEE

**Photos :** Bernard Aïach, Joachim Hocine, Frédéric Maligne, Patrice Nin  
Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole

**Création graphique :** Studio Pastre

**Octobre 2022**

Mairie de Toulouse  
Direction Environnement Énergie  
Tél. : 05 62 27 41 05

